



POR TFO L IO

00	
L'AGENCE	5
Lignes d'horizon	7
Lignes de vie	9
Lignes de force	14

01	
ESPACES PUBLICS	17
Place Graslin	19
Quai et promenade portuaire	21
Village de Saillé	23
Place Royale	25
Place de la Collégiale	27

02	
TRANSPORTS	29
Station Duchesse Anne à Nantes	31
Ligne 2 du tramway manceau	33
Pôle Haluchère	35
Ligne Hélyce à Saint-Nazaire	37
Première ligne du tramway d'Angers	39

03	
PATRIMOINES	41
Ville et Arsenal de Rochefort	43
Le Cours Cambronne à Nantes	45
La vallée de la Maine	47
Faubourgs et villages guérandais	49
Grand Poitiers	51
Le passage Pommeraye	53
Centre historique de Nantes	55
Centre historique de Poitiers	57

04	
NOUVEAUX QUARTIERS	59
La Fleuriaye I et II	61
Ria de Pornic	63
Vallon des Garettes	65
La Minais	67
Les Vignes	69
Boulevard Charles Gautier	71

05	
ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES	73
Plan-guide de Sucé-sur-Erdre	75
Centre-bourg de Fontevraud-l'Abbaye	77
Port de La Turballe	79
Route de Clisson	81
Site classé du passage du Gois	83

06	
ARCHITECTURES, OUVRAGES D'ART ET MOBILIERS URBAINS	85
Extension du parking P+R de la Neustrie	87
Passerelle de la gare de Clisson	89
Passerelle piétonne de la porte de Rezé	91
Mobiliers urbains	93



00

L'AGENCE



Lignes d'horizon

L'agence **paume** assure des missions d'études, de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement urbain et paysager et la valorisation des sites patrimoniaux.

Nos missions portent sur des villes ou villages constitués, des espaces publics, des secteurs en formation, des quartiers en mutation, tous porteurs d'histoire(s) et d'une nature plus ou moins révélée.

Cœur de ville, vie de quartier, place de village, lignes de transports, grands paysages sont nos terrains d'action privilégiés.

Nous agissons au quotidien sur les formes d'occupation de l'espace qu'il soit rural, urbain, paysager, ou naturel. La ville comme le paysage sont, avant d'être une discipline, des formes d'occupation de l'espace et notre approche dépasse ce cloisonnement entre l'un et l'autre.

Avec une expérience de plus de 30 ans en aménagement et en valorisation des sites, l'agence recherche l'excellence dans la manière d'aborder les sujets, en associant rigueur et créativité pour faire naître des projets engagés et partagés.

Les lignes bougent, l'aménagement du territoire nécessite chaque jour de répondre à de nouveaux enjeux.

Créer ou révéler un cadre de vie à l'échelle de chaque habitant, de chaque usage tout en l'élevant à une dimension collective, nécessite de travailler en équipe, de croiser les regards et d'associer les savoir-faire, pour leur donner un sens commun. Notre responsabilité est autant fonctionnelle, qu'esthétique et sociétale.

Partie du corps humain, à la fois discrète et essentielle... Capteur d'énergies, qui permet de toucher, d'agir, de créer... Empreinte de sillons formés par des histoires individuelles, récits de nombreux usages et héritages de vie... La paume symbolise notre manière d'aborder la fabrique du territoire et notre action sur « le grand paysage* » à travers une démarche sobre et durable.

«Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du temps, du lieu, des peuples, de la destination et l'on verra varier à l'infini les proportions des pleins, des vides, des formes, des ornements et de tout ce qui tient de l'art»

/ Diderot, XVIII^e siècle

**Le grand paysage désigne ici toutes les composantes de l'espace qu'il soit habité, traversé ou contemplé ; il englobe ainsi les usages, la culture et la gouvernance qui régissent ces espaces.*



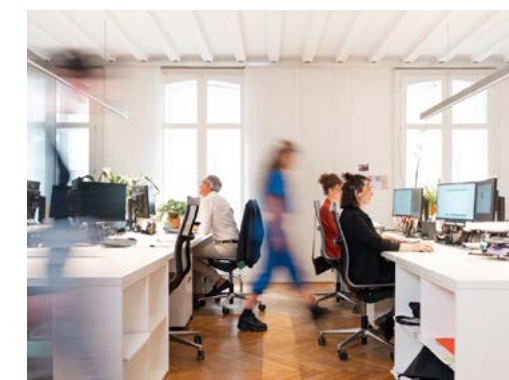
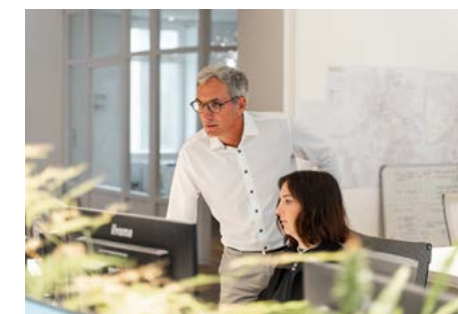
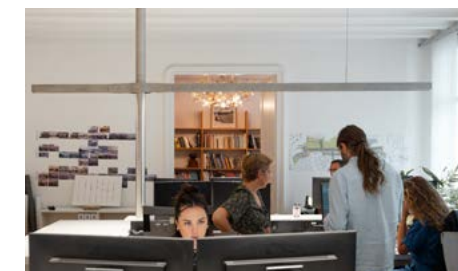
Lignes de vie

L'agence a été fondée par Yves Steff et Jean Lemoine en 1991. Ces deux architectes-urbanistes, aujourd'hui à la retraite, nous ont transmis leur savoir-faire et leurs convictions basées sur une conception à la fois pragmatique et humaniste de notre métier.

AUP comme « Architecture Urbanisme Patrimoine » depuis 2000, l'agence prend sa nouvelle identité en 2020 en choisissant un nom qui met en avant l'humain au cœur de notre pratique.

Renouvelée tout en étant fidèle à ses origines, l'agence Paume est restée une agence de taille humaine avec une équipe compétente, passionnée et stable, qui cultive le sérieux et la continuité dans chaque projet.

L'agence réunit aujourd'hui onze personnes : architectes-urbanistes, paysagistes, architectes du patrimoine, diplômés en architecture, ingénierie, urbanisme, et géomaticiens.



LES ASSOCIÉS



Luc DAVY

Architecte DPLG et urbaniste certifié OPQU2019

Au sein de l'agence depuis 1992, Luc Davy est co-gérant depuis 2000. Il intervient sur de nombreux champs de compétences de l'agence :

- Mobilités et déplacements urbains, avec les projets de Transports en Commun en Site Propre (tramway, tram-train, BHNS) sur des missions de faisabilité, programmation, conception et réalisation à Nantes, St-Nazaire, Le Mans et Angers.
- Espaces publics, à l'échelle de quartiers (centre-ville de Bouguenais-les-Couëts, quartier Haluchère-Batignolles à Nantes) mais aussi à l'échelle de places en centre-ville, et notamment en cœurs historiques : place du Ralliement à Angers, places des Jacobins et du Jet d'eau au chevet de la cathédrale St-Julien au Mans
- Développement durable et urbanisme opérationnel, avec une large expérience des quartiers neufs : de la programmation à la mise en place des procédures opérationnelles et des outils permettant la réalisation d'opérations d'urbanisme (ZAC de la Fleuriaye à Carquefou et de la Minais à Sainte-Luce-sur-Loire), ou encore des projets de renouvellement urbain (quartier du boulevard de la Baule à St-Herblain sur 21 hectares, route de Clisson sur les communes de Nantes, St-Sébastien et Vertou sur 6 km).

Passionné par le devenir des villes, il sait accompagner la mutation des tissus urbains en intervenant sur les déplacements et la qualité du cadre de vie et en apportant son conseil auprès des acteurs de l'aménagement. Il place l'usager au cœur de la conception urbaine et propose des méthodes de concertation active depuis la programmation des projets jusqu'à leur mise en œuvre.



Bruno BERTHOMÉ

Architecte DPLG et urbaniste certifié OPQU2018

Au sein de l'agence depuis 1992, Bruno Berthomé est co-gérant depuis 2000.

Pendant 20 ans aux côtés d'Yves Steff et Jean Lemoine, il a mené les analyses patrimoniales et organisé le travail de fiches-immeubles des dossiers de PSMV ou de ZPPAUP confiées à l'agence, notamment les secteurs sauvegardés de Fontenay-le-Comte, Saumur, Chartres et Nantes.

Bruno intervient aujourd'hui sur de nombreux champs de compétences de l'agence : les déplacements urbains (projets de Transports en Commun en Site Propre), les espaces publics (Oudon, Carquefou, etc.), et tout particulièrement l'urbanisme opérationnel à travers de nombreux projets de ZAC et de lotissements.



Céline VIAUD

Architecte DPLG, architecte du patrimoine et urbaniste certifiée OPQU2019

Au sein de l'agence depuis 2003 et associée depuis 2014, Céline Viaud dirige les études patrimoniales confiées à l'agence et assure une mission de conseil pour la copropriété du passage Pommeraye à Nantes depuis sa restauration en 2015.

Passionnée par la valorisation du patrimoine à l'échelle urbaine et paysagère, elle intervient sur des échelles variant du village au grand paysage en passant par les grands centres urbains historiques. Les Sites patrimoniaux remarquables et, plus particulièrement, les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur sont devenus sa spécialité : après avoir collaboré pendant huit ans auprès d'Yves Steff sur les PSMV de Poitiers et de La Rochelle, elle a dirigé les études de révision du PSMV de Nantes, Guérande et la création des PSMV de Rochefort et d'Angers. Elle mène aussi des missions de valorisation et/ou d'aménagement sur des sites à forts enjeux patrimoniaux, notamment le site classé du Gois aux abords de Noirmoutier, les ponts de Loire de Saint-Nazaire à Montjean, les cathédrales de la région Pays de la Loire ou encore les abords de l'abbaye à Fontevraud-l'Abbaye.

Elle est actuellement membre de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture des Pays de Loire (1ère section), experte auprès de l'Association nationale «Sites et cités remarquables» et fait partie du comité de pilotage de l'étude ARCHE menée par Plante et Cité sur la nature en ville. Également enseignante à l'École de Chaillot et à l'École d'Urbanisme de Paris, elle s'investit tout particulièrement dans la mise au point de méthodes inhérentes aux outils de protection du patrimoine et assure une veille régulière sur l'évolution des textes législatifs et des procédures en lien avec la protection du patrimoine et des sites.

LES COLLABORATEURS.TRICES



Fabienne COTEN

Secrétaire-comptable et assistante administrative

Au sein de l'agence depuis 2005, Fabienne assure la gestion administrative de l'agence: accueil et standard téléphonique, secrétariat, comptabilité, suivi financier, gestion des contrats et suivi des marchés publics, contact auprès de nos prestataires.



Sabrina GILLETTE

Paysagiste - Adhérente à la Fédération Française du Paysage

Diplômée de l'École de Gembloux (Belgique) en tant qu'Architecte des Jardins et du Paysage, Sabrina a rejoint l'agence en début d'année 2021. Ses 20 ans d'expérience en bureau d'études et en agence d'urbanisme lui ont permis d'aborder chaque projet en prenant en compte les aspects techniques en amont des études afin de les intégrer et de les maîtriser dans l'aménagement paysager.

Sabrina travaille sur l'implication de la présence végétale dans la qualité du cadre de vie et intervient sur les projets de maîtrise d'œuvre d'espaces publics, de ZAC et de renouvellement urbain en s'appuyant sur le paysage existant qu'offre chaque lieu.



Guillaume BOUÉ

Architecte du patrimoine et titulaire de la HMONP en architecture

Au sein de l'agence depuis 2020, Guillaume est diplômé de l'École d'Architecture de Nantes et a suivi le DSA «Architecture et Patrimoine» au sein de l'École de Chaillot. Il accompagne la mise en œuvre des études patrimoniales et intervient notamment sur les PSMV.

Sensible à l'architecture, aux détails constructifs et à la dimension paysagère, il a une très bonne maîtrise des aspects techniques du bâti et du suivi de chantier. Egalement passionné d'archives, il est la cheville ouvrière des dossiers d'études patrimoniales pour la consultation des données et des différents acteurs de la connaissance des territoires.



Pauline MORTREAU

Titulaire du diplôme d'État en architecture

Diplômée de l'École supérieure d'Architecture de Nantes, Pauline est salariée de l'agence depuis octobre 2018. Elle accompagne le suivi des dossiers de transports urbains, et notamment travail notamment sur l'e-busway et la station Commerce de Nantes.

Sensible également au patrimoine, elle intervient sur nos études patrimoniales, depuis l'analyse des tissus historiques jusqu'aux réflexions sur l'urbanisme des centres anciens.



Richard DE SANTIAGO

Dessinateur-projeteur et géomaticien

Richard est dessinateur-projeteur à l'agence depuis 2002 et assure la mise en forme des documents graphiques et des plans sur tous les types de dossiers confiés à l'agence. Avec la mise en place des Systèmes d'Informations Géographiques dans les collectivités, il s'est formé aux outils informatiques adhoc et maîtrise parfaitement les formats d'échanges avec les SIG. Il prend ainsi en main la gestion informatique de nos études, depuis la cartographie jusqu'à la base de données SIG.



Christophe HENQUINET

Titulaire du diplôme d'Etat en architecture et du DSA Architecte-urbaniste

Titulaire du diplôme d'Etat d'architecte et du DSA architecte-urbaniste de l'école d'architecture de la ville et des territoire Paris-Est, Christophe a rejoint l'agence en septembre 2022. Sa formation spécialisée d'architecte-urbaniste, et ses 14 ans d'expériences professionnelles dans le monde de l'architecture, urbanisme, transport et maîtrise d'œuvre des espaces publics lui donnent les compétences nécessaires à l'appréhension des projets dans la complexité de leurs échelles, contextes, montage et acteurs, permettant d'accompagner au mieux les maîtrises d'ouvrages et la mutation des territoires au regard des enjeux de transition posés par notre époque.



Anne-Lise SEVIGNON

Titulaire du diplôme d'État en architecture

Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Anne-Lise a rejoint l'équipe en novembre 2021 pour participer au projet de transport sur la ville du Mans. Dès la licence, elle s'est orientée vers l'urbanisme en effectuant son stage à l'agence sur le suivi de chantier de la porte de Rezé et de la Halle de Trélazé.

A la suite de son programme Erasmus à la HCU d'Hambourg, elle a travaillé au sein des bureaux de TD Architekten, et durant son cursus, elle a conçu plusieurs projets de scénographie et micro-architectures.



Marine GICQUEL

Titulaire du diplôme d'État en architecture

Formée en Science & Technologie du Design et des Arts Appliqués au Lycée Le Paraquet de Quimper puis diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg en 2022, Marine a rejoint notre équipe en mars 2023. Elle participe aux projets de transports urbains, notamment sur les villes de Chartres et du Mans pour la création de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Après un programme Erasmus à l'Uliège en Belgique, elle a travaillé au sein des bureaux de Dominique Coulon & associés à Strasbourg, avec qui, au cours de son Master, elle s'est spécialisée en Architecture Métropolitaine, explorant la complexité architecturale à Berlin et Porto. Sensible à l'architecture et l'urbanisme, elle a complété son cursus en obtenant son diplôme depuis le domaine «Architectures, Villes et Territoires en Transition» animé par l'architecte et urbaniste Anne Jauréguiberry.

Lignes de force

ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Notre approche des diagnostics et plans-guides conjugue une réflexion sur la valorisation du paysage naturel, urbain et bâti avec une réflexion programmatique sur l'évolution d'un territoire, dans une approche transversale à la fois fonctionnelle, sociologique et économique.

Dans un cadre plus opérationnel, nous réalisons également des études de faisabilité ou pré-opérationnelles pour des centres-villes, centres-bourgs, quartiers de villes et réserves foncières dans le cadre du «Renouvellement urbain» initié par la loi SRU et renforcé par les orientations du Grenelle de l'Environnement.

Ces études ont pour objectifs de contribuer à la mise en valeur du paysage naturel et urbain et d'améliorer la qualité et l'animation des espaces urbains, en imaginant des associations programmatrices génératrices de vitalités, en réfléchissant à la construction de la ville sur «elle-même» et en engageant le dialogue avec la population dans le cadre de concertations publiques et des médiations..

ESPACES PUBLICS

L'aménagement des espaces publics est au cœur des problématiques quotidiennes de la ville. Nous intervenons principalement sur la mise en valeur d'espaces majeurs de bourgs ou de centres-villes, pouvant intégrer la réalisation de constructions nouvelles et la mise en œuvre de transports en commun.

Les missions de maîtrise d'œuvre complète qui nous ont été confiées concernent des villes de toutes tailles : Nantes (Places Royale et Graslin), Angers (Place du Ralliement), Clisson, Les Herbiers, Le Croisic, Le Pouliguen, Guérande.

PATRIMOINES

Notre expertise sur les patrimoines concerne toutes les échelles depuis le grand paysage jusqu'à la réhabilitation de bâtiments en passant par l'échelle de la ville ou du village, qui constitue notre champ d'intervention principal.

Nous sommes en particulier spécialisés dans la valorisation de sites protégés et dans les procédures actuelles de protection : les Sites patrimoniaux remarquables (PSMV, PVAP). L'agence a réalisé une dizaine de dossiers de création ou révision de PSMV et une vingtaine de dossiers de ZPPAUP ou AVAP. Nous avons donc une connaissance approfondie du territoire de plus de 30 villes en plus des quelques 70 villes analysées dans le cadre des études de villes, villages et paysage situés dans le Grand-ouest entre Brest, Paris, Poitiers et La Rochelle.

TRANSPORTS

Dès son origine, l'agence a participé à la réflexion sur la ville, son développement, son renouvellement qui a mis en évidence l'importance des déplacements tous modes confondus. Nous avons donc travaillé très tôt à l'optimisation des différentes fonctions de l'espace public au profit de modes doux. Nous nous sommes inscrits, dès les premières orientations politiques, dans l'étude et la mise en œuvre de transports urbains collectifs à l'échelle de la ville (tramway, tram-train, BHNS), occasion de repenser un territoire tant dans ses déplacements que dans ses aménagements, de restructurer la ville et de catalyser des projets urbains connexes. L'agence a participé activement à la première ligne de tramway à Nantes mise en service en 1985 (1ère en France) et continue d'intervenir sur des projets de transport structurants sur Nantes et d'autres grandes villes : Angers, Le Mans, Chartres.

NOUVEAUX QUARTIERS

L'aménagement de nouveaux quartiers est au cœur des activités d'urbanisme et intègre l'ensemble des problématiques urbaines. L'agence y travaille avec les outils proposés par la loi (ZAC ou lotissement) et a en particulier mené la conception et la réalisation de nombreuses ZAC en tant qu'urbaniste d'opération d'aménagement.

Au travers de ces nouveaux quartiers, nous cherchons à encourager un processus urbain structuré, créateur d'urbanité, développant une véritable mixité fonctionnelle et urbaine et s'intégrant au mieux dans son environnement existant. Nous travaillons actuellement sur des quartiers avec programmes variés (tertiaires, universitaire, commerciaux, et équipement et résidentiels) mais aussi innovants avec l'intégration de zénith, d'habitat individuel de qualité, de pôles touristiques, ou encore de l'entrée de ville.

Les ambitions écologiques restent un dénominateur commun grâce à une attention profonde à la gestion de l'eau, la biodiversité, la qualité du cadre de vie et la réduction de l'empreinte énergétique (quartiers à énergie positive, bas carbone).

BÂTI & OUVRAGES D'ART

Bien que composé essentiellement d'architectes diplômés, l'agence **paume** a pris l'option de ne pas répondre aux consultations d'architecture pour se consacrer entièrement à sa mission d'urbanisme. C'est un choix déontologique pour éviter tout risque de conflit avec ses missions de prescriptions réglementaires, de conseils et de visas.

Toutefois, la mise en œuvre des projets d'aménagements d'espace public et de lignes de transport amène à la réalisation de bâtiments et ouvrages d'art directement liés à ces programmes : édicules de services, bâtiments techniques, pôle d'échanges multimodaux, stations de transports, parcs de stationnement, passerelles et ponts.

Notre expertise patrimoniale nous amène aussi occasionnellement à nous occuper de restauration de bâtiments anciens tel que le passage Pommeraye à Nantes.

MOBILIERS URBAINS

L'aménagement des espaces publics nous a souvent amenés à créer des mobiliers urbains spécifiques, soit pour répondre à un souhait identitaire de la Maîtrise d'Ouvrage (lignes de mobilier pour un tramway ou pour un espace urbain spécifique), soit pour s'adapter à une recherche d'ambiance nouvelle à laquelle aucun matériel du commerce ne répondait. Plusieurs de ces éléments ont fait l'objet de dépôts et ont été commercialisés



01

ESPACES
PUBLICS

Place Graslin
Quai et promenade portuaire
Village de Saillé
Place Royale
Place de la Collégiale



Sélection au Prix 2013
d'architecture et d'aménagement
CAUE de Loire-Atlantique

ESPACES PUBLICS

NANTES (44) | 2011-2014
Réaménagement de l'espace public

Place Graslin

Le réaménagement de la place s'inspire des principes initiaux établis par l'architecte Crucy lors de la création de la place en 1787 tout en assurant les fonctionnalités pour les usages contemporains de terrasses commerciales, de circulation limitée des bus et des voitures... Cette place devient ainsi un vaste plateau piétonnier bordé de terrasses mettant en valeur le théâtre Graslin et la composition urbaine. Le processus de conception de la place a fait l'objet d'une concertation publique et de réunions avec les comités de quartier. Différents scénarios ont été proposés avant de retenir celui qui a été finalement réalisé.

La priorité est donnée aux modes de circulation douce. La circulation automobile est restreinte mais toujours présente dans un premier temps. Des terrasses et contre-terrasses, sans mobilier fixe, sont réparties autour de la place. Pour les commerces n'ayant pas l'utilité de cet espace extérieur, des activités de type marché des livres ou antiquaires y prennent place. Les contre-terrasses maintiennent une promenade « lèche vitrine » le long des bâtiments.

La symbolique culturelle résonnant avec le théâtre est développée par des signes exprimant la musique, le chant et la danse. L'élément central de la place est la fontaine qui apporte de la fraîcheur et de l'animation à l'espace minéral et son dallage de granit. La fontaine n'encombre pas l'espace car elle est matérialisée par des grilles en fonte posées sur le sol, aux motifs allégoriques de danseuses. Le sol est traité en granite beige clair en cohérence avec les autres aménagements du centre historique. Des candélabres décoratifs inspirés des lustres du théâtre sont répartis autour de la place. La place est ponctuée de végétaux placés dans des grandes vasques délimitant les contre-terrasses. L'éclairage public est étudié pour mettre en avant le théâtre, les balcons et les arcades des bâtiments et les contre-terrasses.

Le centre de la place est plongé dans une relative pénombre jusqu'à l'eau jaillissante et illuminée de la fontaine. Des œuvres d'artistes sont projetées sur le sol de la place.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Nantes, Nantes Métropole

/ Quelques chiffres :
2 300 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataire)
avec : SCE, Bureau d'études voirie et réseaux
Nicolas Fedorenko, artiste plasticien





ESPACES PUBLICS

LE POULIGUEN (44) | 2016-2018
Réaménagement du quai Jules Sandeau

Quai et promenade portuaire

Le quai Jules Sandeau est le cœur historique du Pouliguen le long duquel s'est développée l'activité économique de la ville (commerce du sel, pêche à la morue et tourisme aujourd'hui). Un beau patrimoine architectural composé de demeures construites par des armateurs et négociants borde le quai.

Suite à la tempête Xynthia, un plan de prévention des risques littoraux requiert la réalisation d'un batardeau en prévision d'une éventuelle inondation le long du quai. La réalisation de ce batardeau est l'occasion pour la Ville, en concertation avec la population de repenser complètement les aménagements du quai, de la promenade, et des espaces de services en retrait du port.

Le parti d'aménagement consiste à préserver le caractère portuaire du quai Jules Sandeau en s'inspirant de la simplicité des

aménagements qui existaient au début du XX^e siècle. Ceux-ci offraient une lecture claire d'un grand plan incliné vers le perré en granite accompagnant la courbe de l'étiér. Les aménagements imaginés aujourd'hui tendent à concevoir un espace apaisé, dévolu principalement à la déambulation, permettant une activité portuaire (pêche ou plaisance) et confortable où l'on pourra, suivant la saison et l'heure de la journée profiter, debout ou assis, de la vue sur le port, sur les terrasses, au bord de l'étiér ou à l'ombre des édifices bordant le quai.

Un des enjeux esthétiques de cet espace est le traitement du muret anti-submersion et son insertion dans les aménagements. L'ensemble des espaces piétonniers du quai sont pavés ou dalles en granite. Un mobilier spécifique a également été conçu dans le cadre du projet.

[Découvrir la vidéo](#)

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète
+ Concertation publique + Cahier des charges des terrasses commerciales

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville du Pouliguen

/ Quelques chiffres :
2 300 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataire)
avec : Atelier 360°, paysagistes
Egis, Bureau d'études voirie et réseaux
Luminescence, éclairage





ESPACES PUBLICS

GUÉRANDE (44) | 2010-2019

Aménagement et embellissement du village de Saillé

Village de Saillé

Le programme consiste à retraiter l'ensemble des espaces publics du village de Saillé à Guérande à l'intérieur de ses quatre portes d'accès (Mouzac, Léniphen, rue du Rocher, rue du Parc du Grand Chemin).

Ces espaces sont aussi bien les voies anciennes qui se structurent autour de l'église, du port de la Crique, de la rue de l'Aire ou de la rue du Rocher, les percées du XIX^e siècle et du XX^e siècle, les venelles qui desservent les prés et les jardins et rejoignent le tour de l'île et le chemin du tour de l'île.

Le retraitement répond aux besoins des habitants (desserte, stationnement, etc.) et des visiteurs des équipements culturels et commerciaux du village en respectant l'identité de la communauté des Saillotins.

L'aménagement permet d'embellir ce village, en affirmant son caractère de village paludier, dans le respect des prescriptions réglementaires du Site Patrimonial Remarquable. Le mobilier urbain évoque également ce caractère de village de paludiers en reprenant le découpage des marais saillants de Guérande.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Guérande

/ Quelques chiffres :
6 150 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume**
(AUP architectes-urbanistes)
avec : Phytolab, paysagistes
Egis, bureau d'études techniques



ESPACES PUBLICS

NANTES (44) | 2005 - 2007
Réaménagement de l'espace public

Place Royale

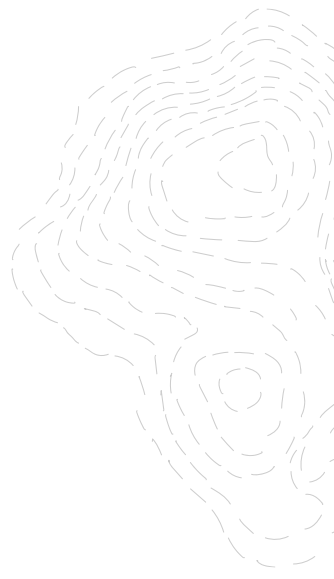
Cette place méritait de retrouver toute son ampleur, telle qu'elle a été conçue dans les années 1780. Les façades ordonnancées et la fontaine devaient s'affirmer en retrouvant une position légèrement dominante.

La partie centrale de la place est traitée à l'aide de pavés de grès beige clair, dans la tonalité de la fontaine. Ces pavés de petit module (10x10cm) offrent un espace relativement plat et facile à marcher. Bordant cet espace central, une large promenade périphérique longe les façades ; elle est traitée avec un dallage beige clair identique à celui des rues convergentes et en harmonie avec les pavés de la partie centrale de la place. Elle est délimitée par une bande de dalles claires, calepinée selon le rythme des façades des immeubles, le long des façades et en bordure de l'espace pavé central. Un acodrain à la grille personnalisée suivant le

thème des vagues de l'océan crée la limite entre les dalles et les pavés.

Le dallage descend à partir des façades dont il accompagne fidèlement les seuils, suivant la pente de 1% jusqu'à l'acodrain. Dans la partie centrale, le sol pavé est tendu selon un plan légèrement incliné vers la rue d'Orléans. Le léger décaissement de la place ainsi obtenu permet de dégager la fontaine et de donner l'impression qu'elle domine.

Des traits lumineux reprenant l'image d'eau projetée s'inscrivent dans le sol et rayonnent dans le pavage dans toutes les directions, de manière à renvoyer l'imaginaire des nantais au souvenir du rayonnement économique de leur cité grâce à la Loire et à son port.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Communauté urbaine de Nantes

/ Quelques chiffres :
1 700 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume**
(AUP architectes-urbanistes - mandataire)
avec : SCE(Infrastructure)
Nicolas FEDORENKO





**1^{er} Prix 2007 d'architecture
et d'aménagement CAUE
de Loire-Atlantique**

ESPACES PUBLICS

GUÉRANDE (44) | 2004 / 2007

Réaménagement de la place centrale de Guérande

Place de la Collégiale

L'aménagement de cette place devait redonner l'espace aux piétons, tout en prévoyant une intrusion rare et justifiée de l'automobile.

La Collégiale impose sa présence à cet espace mais elle est orpheline de ses deux cimetières Nord et Sud. Au sud, nous révélons la présence des défunts sous la forme symbolique de points lumineux reprenant la forme décorative du trilobe.

Au Nord, Saint-Aubin, les chevaliers, les personnages célèbres et les représentants des corporations et des métiers ont été «réincarnés» en une procession de personnages stylisés sur des potelets de fonte.

Enfin, il y a la présence de l'eau. Nous la révélons de façon sonore en la faisant jaillir en surface d'un volume de bronze symbolisant la forme d'un rocher percé de trous en forme de trilobes pour ensuite retomber en cascade au fond du puits situé sous la roche. La place est entièrement réalisée en dalles et en pavés de granit qui s'harmonisent avec les façades environnantes.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Guérande

/ Quelques chiffres :
2 000 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes)
avec : BET : OTH Rennes
Nicolas FEDORENKO, plasticien





02

TRANSPORTS

Station Duchesse Anne à Nantes
Ligne 2 du tramway manceau
Pôle Haluchère
Ligne Hélyce à Saint-Nazaire
Première ligne du tramway d'Angers



©Guillaume Satre, photographe

TRANSPORTS

NANTES (44) | 2016-2018
 Requalification de la station de tramway

Station Duchesse Anne à Nantes

La station Duchesse Anne s'inscrit dans un environnement historique lié à la présence du château des Ducs de Bretagne et à la Loire qui la longeait jusqu'à son comblement dans les années 1930. Le projet métropolitain de «promenade nantaise» ambitionne de révéler la présence historique du fleuve, à travers une végétalisation qui se développe au fil des projets urbains sur cet axe de Nantes.

La station est à la fois un lieu d'intermodalité entre busway et tramway, le site doit assurer la fluidité des échanges et la lisibilité des fonctionnalités, tout en s'inscrivant dans l'atmosphère végétale de la promenade nantaise.

Ici les arbres sont déjà présents au pied du château, et notamment le pin parasol à proximité de la tour du château, très identitaire du lieu avec sa branche principale soutenue. La station s'inscrit en dialogue avec cet environnement arboré en prolongeant la canopée des arbres du site, comme un nouvel élément planté dans

cette promenade végétale. C'est donc une architecture la plus légère et transparente possible qui a été proposée avec une toiture de verre colorée.

Cette toiture est en «lévitation» sur une résille inox poli-miroir qui reflète l'environnement. Elle est portée délicatement par des colonnettes en inox microbillé (gris mat) et projetée au sol une forme de houpier d'arbre en ombres colorées qui «respirent» en fonction du couvert nuageux.

La protection des voyageurs est assurée par des brise-vents en verre transparent. La station en cœur accueille enfin sur chaque quai un «totem», support du nom de la station (lumineux de nuit) et du panneau d'information voyageurs. L'ensemble est surmonté d'un symbole en forme d'îlot (renvoyant à l'île de Nantes et à la forme identitaire historique des stations nantaises) dans lequel est inscrit l'identifiant «T» comme Tramway.

- / Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète
- / Maîtrise d'ouvrage :
SEMITAN, Nantes Métropole
- / Quelques chiffres :
391 000 € HT de travaux
- / Maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Betrec, Bureau d'études structure



©Guillaume Satre, photographe



©Guillaume Satre, photographe



TRANSPORTS

LE MANS (72) | 2011-2014

Réalisation de la ligne 2 du tramway manceau

Ligne 2 du tramway manceau

Suite au succès de la première ligne de tramway, Le Mans Métropole a décidé de réaliser la deuxième ligne par une extension de son réseau vers la commune de Coullaines à l'Est sur 3,2 kilomètres et la création de 7 stations. Cette ligne se substitue à une ligne de bus structurante (desserte de quartiers denses) et complète le réseau en desservant de nombreux équipements socio-culturels, la cité Plantagenêts, la cathédrale St Julien et la deuxième place majeure de la ville : la place des Jacobins avec son Espace Culturel (théâtre et salles de cinéma).

Cette ligne s'insère sur la moitié de son parcours dans le tissu urbain historique de la ville du Mans, le long de différents monuments historiques : l'église Notre-Dame-de-la-Couture et la cathédrale.

Le parti d'aménagement retenu a été de prolonger l'écriture « tramway » de la première ligne : support de LAC, petit mobilier urbain, revêtements de sol (béton désactivé, bordures granite ocre, dalle béton en station, couleur « marron d'Inde »).

Au contact de la Cathédrale et de l'enceinte gallo-romaine, les places des Jacobins et du Jet d'eau ont été recomposées

en créant des « piazza » hautes et basses, créant des espaces publics généreux liés aux nombreux usages de celles-ci (marchés, 24 h du Mans...), en mettant en scène l'enceinte de la cité et en optimisant l'empreinte viaire de desserte des lieux. Les revêtements de sols sont en relation avec l'environnement de la Cité : pavés et dalles de grès, bordures et dalles de calcaire. Ils sont disposés en introduisant des calepinages ou façonnages contemporains, dialoguant ainsi avec l'existant.

Quand le tracé de la ligne sort de la limite de l'urbanisation du XIX^e siècle, les matériaux de trottoir et de bordure sont moins « nobles » mais mis en œuvre avec autant de soin.

Tout un paysage urbain a ainsi été créé de façade à façade, en optimisant les fonctions de l'espace public au profit des modes doux de déplacement, accompagné d'un engazonnement de la plateforme tramway (y compris en centre-ville) et de la plantation de végétaux et d'arbres d'alignement. Ce végétal a un rôle déterminant dans le quotidien de la ville, non seulement par son visuel mais également par la fraîcheur et la douceur qu'il apporte.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète et SYN, DPA, RES, EET, CIP, OPC

/ Maîtrise d'ouvrage :
Le Mans Métropole

/ Quelques chiffres :
3,2 kilomètres – 7 stations
et bâtiments associés
54 000 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume** (AUP architectes-urbanistes)
avec : SCE, bureau d'études infrastructure
Atelier UP+, paysagistes
Obermeyer, voie ferrée et électrification

Mention au Prix 2014 d'architecture et d'aménagement CAUE de Loire-Atlantique



TRANSPORTS

NANTES (44) | 2007-2012

Création du pôle multimodal pour la connexion L1 et L2 du tramway

Pôle Haluchère

«Place» urbaine, pôle multimodal, porte d'entrée de ville : telles sont les caractéristiques du secteur Haluchère. L'intermodalité recherchée entre les projets tramway et tram-train et l'organisation d'un pôle d'échange bus ont induit le déplacement du pôle d'échange existant, à l'ouest du boulevard Jules Verne, en préservant les orientations urbaines ultérieures du quartier.

Ce pôle d'échanges est d'une échelle inédite, puisqu'aux lignes de tramway, de bus, de cars, aux abris pour les vélos et au parking relais s'ajoute ici la gare du tram-train reliant Nantes à Châteaubriant.

Le quai ferroviaire de 130 mètres a conduit le projet vers une échelle digne de cet ancien faubourg industriel. En 1917, l'implantation à cet endroit de Nantes d'une unité de fabrication de locomotives par l'entreprise Batignolles-Châtillon fut dictée par la rencontre de la voie ferrée vers Châteaubriant et de la route de Paris. Ses ateliers géants, aux volumétries structurées par les ossatures en béton d'Eugène Freyssinet, dominent le site.

C'est également d'une économie constructive que procède l'élégance du vaste auvent de la gare. Telle une immense «table» posée au dessus des quais, la structure de 110 mètres par 32 est constituée de poteaux d'acier en V articulés en pied, portant trois poutres longitudinales sur lesquelles reposent des pannes en pin douglas lamellé-collé et des panneaux CLT (lamellé-croisé). Un bandeau central transparent éclaire les quais, et la toiture reçoit 1322m² de panneaux photovoltaïques. Des retombées latérales en acier et verre participent à la légèreté du propos.

Voulu par les architectes, un parvis arboré, dallé de pierre grise, longe la gare au sud, et offre à la ville un espace propice aux échanges autres que «multimodaux».

La gare est ainsi un lieu réellement urbain, à l'échelle du piéton comme à celle de la ville dont elle constitue un signal d'entrée. (Extrait du Prix départemental d'Architecture et d'Aménagement de Loire-Atlantique 2014 - CAUE 44)



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
SEMITAN
Nantes Métropole

/ Quelques chiffres :
30 000 000 € HT de travaux
Dont 2 650 000 € HT Pôle

/ Equipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pau**
(AUP architectes-urbaniste mandataires)
avec : SCE, bureau d'études infrastructure
Arcadis, voie ferrée et ouvrages d'art





TRANSPORTS

SAINT-NAZAIRE (44) | 2009-2010 | 2010-2012

Insertion et aménagement d'une ligne de Transport à Haut Niveau de Service

Ligne Hélyce à Saint-Nazaire

Dans le cadre de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, un volet particulier a été consacré à la définition des aménagements de station. Pour que cette ligne de transport soit structurante sur les territoires traversés et à haut niveau de service, il faut lui donner une identité et apporter une qualité de service supérieure à celle existante. Les stations sont les lieux privilégiés pour répondre à ce double objectif.

Après une analyse de l'ensemble des implantations de stations envisagées, il résulte deux types d'implantation des quais de station: en face à face ou décalées et cela quel que soit le site : propre ou banal.

Les stations constituent un élément important de l'identité du THNS par leur design et aménagement qui doivent s'inscrire dans l'identité nazairienne. Le concept des stations est au cœur même de cette identité, reflet de l'histoire de la ville et de son rapport à la mer déclinant les trois idées suivantes:

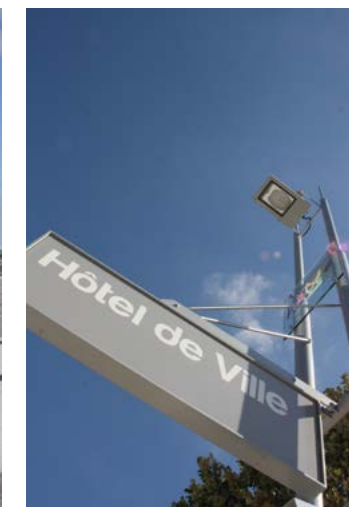
- La mémoire « colorée et généreuse » des anciens quais et de la transformation urbaine de Saint-Nazaire,
- Saint-Nazaire et les Nautes de la Loire,
- Une station inscrite dans une ligne identitaire de mobilier.

/ Contenu de la Mission :
Étude d'insertion
+ Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi de la réalisation

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Nazaire
CARENE

/ Quelques chiffres :
595 000 € HT de mission AMO
30 000 000 de travaux (hors PEM et OA)
9 kilomètres de tracé

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : JB Conseil
Capgemini, planification et système





TRANSPORTS



ANGERS (49) | 2004-2011

Études d'insertion et d'aménagement urbain de la ligne 1 du tramway d'Angers.

Première ligne du tramway d'Angers

Angers Loire Métropole nous a confié, en septembre 2004, les études d'insertion et les aménagements urbains de sa première ligne de tramway. Ces études très complètes (fond de connaissance, études d'insertion, études d'aménagement) définissent, au-delà du parti d'aménagement et des plans associés, le mobilier urbain, le mobilier LAC, la définition et le calepinage des matériaux et les espaces verts sur les 12 kilomètres.

Le niveau de définition attendu par la Maîtrise d'Ouvrage (y compris sur les études fonctionnelles) était proche d'un niveau projet pour permettre de lancer un appel d'offre de réalisation d'Ingénierie.

Afin de s'assurer que la réalisation est menée en cohérence avec les études réalisées, Angers Loire Métropole nous a confié une mission d'assistance et de conseil jusqu'à la réception des travaux.

Le projet du tramway, tout en générant son identité, se fond dans le paysage angevin. Il s'inscrit dans la continuité du caractère de cette ville lumineuse, gaie, de tuffeau et d'enduits clairs sans ignorer à la ville «noire» médiévale de schiste et d'ardoise.

Une image unique du tramway est déclinée sur l'ensemble de la ligne :

- présence du végétal en rapport avec la grande tradition horticole de la ville d'Angers : plateforme engazonnée sur les 2/3 du linéaire, des végétaux modernes,...

- les matériaux : granite clair et schiste,
- une ligne de mobilier urbain,
- une lumière blanche unique pour restituer l'environnement,
- des stations au parti d'aménagement affirmé, véritable espace public avec la création du «square central», un lieu de convivialité au coeur des quartiers.

Le tramway crée un lien fonctionnel et symbolique entre tous les quartiers traversés, chacun conservant son identité urbaine.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Angers Loire Métropole
TSP

/ Quelques chiffres :
280 000 000 € HT d'opération
1 350 000 € HT de mission
(dont **paume** : 950 000 € HT)

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbaniste mandataires)
avec : N. FEDORENKO, plasticien associé
SCE (Infrastructure - déplacement)
BAP (anc. Y.BUREAU) (paysage)



03

PATRIMOINES

Ville et Arsenal de Rochefort
Le Cours Cambronne à Nantes
La vallée de la Maine
Faubourgs et villages guérandais
Grand Poitiers
Le passage Pommeraye
Secteur sauvegardé de Nantes
Secteur sauvegardé de Poitiers



PATRIMOINES

ROCHEFORT (17) | 2017-2021

Élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Ville et Arsenal de Rochefort

À 27 kilomètres de la mer, dans une boucle de la Charente naît l'Arsenal de Rochefort sur des terres rurales. Les origines de Rochefort résident dans les installations de la marine, non dans la construction d'une ville. Ainsi contrairement aux villes nouvelles de Vauban, plus tardives, ou à l'exemple de Brouage plus ancien, la forme de la ville et la répartition des îlots d'habitations ne sont pas pensés à Rochefort dans le cadre de la construction d'une fortification. L'histoire et les vestiges des bâtiments de l'Arsenal sont bien connus alors que le patrimoine civil et urbain restait encore à découvrir et valoriser ; ce fut le grand challenge de ce travail d'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Comme pour tout PSMV, le travail a consisté à réaliser un diagnostic particulièrement fourni sur l'histoire et la morphogenèse du site, le patrimoine urbain et architectural ainsi que sur l'histoire du végétal à Rochefort. Ce diagnostic a été largement enrichi par un recensement de chaque parcelle traduit dans un fichier-immeuble de près de 2000 fiches. Au-delà de la réflexion sur l'encadrement des évolutions du bâti ancien, le PSMV a permis de réfléchir sur un certain nombre de parcelles ou de secteurs

qui peuvent profondément évoluer : en particulier l'Hôpital de la Marine, l'Hôpital St-Charles ou encore l'Arsenal dont la fréquentation touristique nécessite toute l'attention.

Pour ces sites à forte valeur patrimoniale et hautement stratégiques dans le cœur de ville le PSMV formule des Orientations d'aménagement et de programmation qui dessinent les grandes lignes à suivre pour les futurs projets en termes de composition, de possibilités de construire, de fonctionnement (accès, desserte, stationnement) et même de programmation.

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Rochefort s'insère dans une démarche globale et plus ancienne à l'échelle de la commune, traduite dans la création en 2005 d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, dans laquelle a été créé le Secteur sauvegardé en 2009 sur le centre ancien, la promenade des remparts et l'arsenal et ses trois formes de radoub. En 2013, l'estuaire de la Charente a été reconnu site classé puis Grand Site en 2020 avec l'objectif de valoriser ce territoire qui accueille chaque année 1 million de visiteurs.

/ Contenu de la Mission :

Étude urbaine et paysagère
+ Dossier réglementaire
+ Concertation et médiation

/ Maîtrise d'ouvrage :

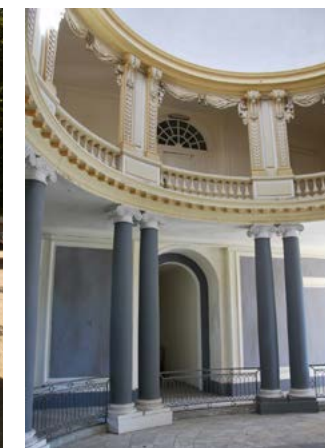
DRAC Nouvelle-Aquitaine
avec la participation de la Ville de Rochefort

/ Quelques chiffres :

139 hectares / 1800 fiches-immeubles

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :

Agence **pau**me
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Chroniques conseil, consultant histoire
Claude Figureau, consultant biodiversité





PATRIMOINES



NANTES (44) | 2019 - 2020

Étude d'évaluation pour guider les travaux d'entretien et de restauration à venir sur les immeubles de l'îlot Cambronne

Le Cours Cambronne à Nantes

À la fois manifeste néoclassique et programme urbain ambitieux, le Cours Cambronne illustre la transformation du quartier ouest de la ville de Nantes par un ordonnancement rigoureux de près de 200 mètres de long.

Portant sur l'ensemble de l'îlot du Cours Cambronne, l'étude d'évaluation réalise un état des lieux global des façades et en révèle les problématiques récurrentes, en pointant l'attention sur les altérations qui tendent à dénaturer la cohérence architecturale ou à poser des problèmes sanitaires pour le bâti.

L'étude est constituée de trois parties :

- un résumé des éléments de connaissance (historique, description architecturale) et du cadre réglementaire (protection au titre des Monuments Historiques, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur),
- une évaluation visuelle de l'état des façades,
- une synthèse des principales problématiques en termes d'architecture et d'état sanitaire, qui se trouvent être récurrentes sur l'ensemble de l'îlot Cambronne.

/ Contenu de la Mission :
Étude architecturale

/ Maîtrise d'ouvrage :
Association du Cours Cambronne avec le soutien financier de la DRAC Pays de la Loire et la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, Ville de Nantes

/ Quelques chiffres :
Ensemble de 29 immeubles - Cours de près de 200 mètres de long et 50 mètres de large

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pau**me
(AUP architectes-urbanistes mandataires)

Le document, conçu comme un guide, permet de constituer une première base pour programmer les interventions à venir (hiérarchisées dans le plan de synthèse), à l'usage des copropriétés comme des services instructeurs et autorités compétentes.





PATRIMOINES

ANGERS (49) | 2016 - 2019

Création du Site Patrimonial Remarquable

La vallée de la Maine

La ville d'Angers au riche passé historique présente un patrimoine urbain et architectural exceptionnel, protégé assez largement au titre des Monuments Historiques et par trois sites urbains inscrits de longue date. L'histoire et le paysage étant étroitement liés à Angers, l'étude s'est attachée non seulement au cœur historique et ses faubourgs mais aussi aux grands ensembles paysagers majeurs façonnés par La Maine. Le Diagnostic a porté, dans un premier temps, sur le volet patrimonial (évolution de la forme urbaine, approche des grandes spécificités de l'architecture angevine, analyse du paysage urbain), dans un second temps, sur les problématiques socio-économiques et de déplacements urbains pour lesquelles le regard sur les espaces publics est très présent.

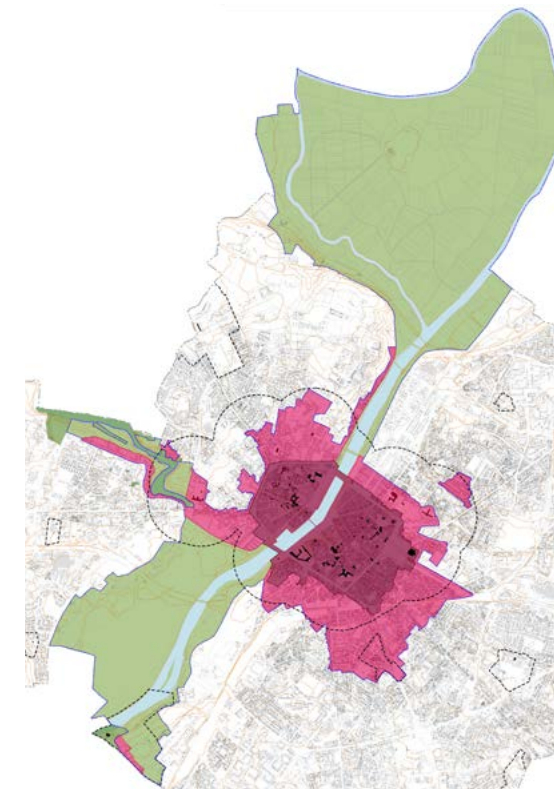
La commande initiale visait à délimiter un PSMV sur le cœur historique et proposer une meilleure cohérence des outils de protection sur le reste du territoire communal. L'ambition des élus et des services de l'Etat a conduit à proposer la création d'un Site

Patrimonial Remarquable, nouveau dispositif de la loi LCAP de 2016, en s'appuyant sur deux outils :

- le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur pour le cœur historique d'Angers,
- le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine pour les autres zones urbaines et naturelles du Site patrimonial remarquable.

Ces deux outils permettent de concentrer les efforts de gestion là où les enjeux patrimoniaux et paysagers sont les plus forts et mettre en cohérence les différents sites en articulant les sites classés existants avec les sites patrimoniaux remarquables (Angers et Bouchemaine/Béhuard/Savennières) eux-mêmes en lien avec le site Unesco Val de Loire.

Ce projet exploite ainsi toutes les possibilités offertes par la loi LCAP dans un objectif de mise en cohérence des protections sur un territoire qui ne comportait aucun outil d'urbanisme patrimonial.



- Site patrimonial remarquable : 1661 ha
- Coeur historique d'Angers : 205 ha
- Paysage urbain : 296 ha
- Paysage à dominante naturelle : 1160 ha
- Site classé : 31 ha



/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine et paysagère
+ Dossier réglementaire

/ Maîtrise d'ouvrage :
DRAC Pays de la Loire
Angers Loire Métropole

/ Quelques chiffres :
SPR de plus de 1 600 hectares
avec deux outils pressentis :
un PSMV sur 205 hectares
et un PVAP sur 1 160 hectares

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Chroniques Conseil, consultant histoire



PATRIMOINES

GUÉRANDE (44) | 2005-2007 | 2015-17
Élaboration de la ZPPAUP puis révision en AVAP,
devenue aujourd'hui Site patrimonial remarquable

Faubourgs et villages guérandais

Guérande est une commune très étendue qui bénéficie d'un territoire singulier entre bocage briéron et marais salants. Sa richesse historique tient à son statut de ville ducal qui lui a permis de constituer une ville close mais aussi à toutes les ressources économiques que générait son arrière-pays rural.

Cette étude visait à la protection du territoire guérandais, au-delà de sa ville close protégée depuis la fin des années 1970. La création de la ZPPAUP a permis de mettre en lumière et de protéger tout le patrimoine des manoirs, demeures agricoles et des moulins qui ponctuent le paysage ainsi que les petits villages ou hameaux qui se sont structurés au plus près des lieux d'exploitation de la terre et des marais.

L'étude a été l'occasion de produire une analyse paysagère, urbaine et historique qui a permis de distinguer des secteurs et des enjeux spécifiques. A Guérande, c'est l'histoire des paysages qui a guidé cette analyse puisque la commune comprend trois grandes entités topographiques :

- au nord, le plateau vallonné s'appuyant sur le coteau du sillon de Guérande jusqu'aux marais de Brière, avec ses chaumières et ses écarts,

- le coteau du sillon de Guérande qui s'étend en pente depuis la ville close jusqu'à l'océan, avec ses villages paludiers et ses vues dégagées sur les marais salants,

- au sud, les marais salants qui bénéficient d'une protection du paysage depuis 1996 sur plus de 1200 hectares.

Un inventaire du patrimoine réalisé sur le terrain a permis de détailler les éléments remarquables qui lui confèrent aujourd'hui son statut de Site patrimonial remarquable. Les enjeux de protection et de mise en valeur ainsi dégagés ont été traduits dans un document de gestion qui permet d'encadrer l'évolution du bâti comme du paysage. Le travail a été mené dans une démarche pédagogique pour mieux faire connaître ce patrimoine et le valoriser.

En 2015, la révision de la ZPPAUP en AVAP a été l'occasion d'intégrer les données précieuses de l'inventaire réalisé par la Région dans les années 2010 et publié en 2014.



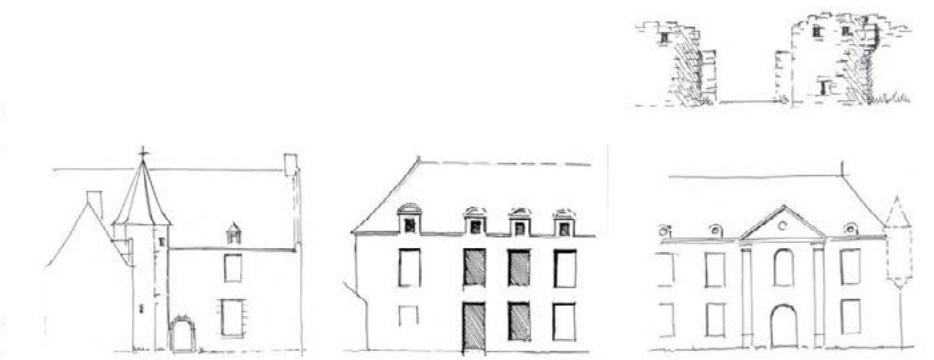
/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine et paysagère
+ Dossier réglementaire
+ Concertation et médiation

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Guérande
avec la participation de la DRAC
Pays de la Loire

/ Quelques chiffres :
Périmètre protégé de 1 741 hectares

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)

MANOIRS ET MICRO-PAYSAGES





PATRIMOINES

GRAND POITIERS (86) | 2012 - 2015

Approche patrimoniale et environnementale du territoire de Grand Poitiers en vue de la définition d'un outil réglementaire adapté

Grand Poitiers

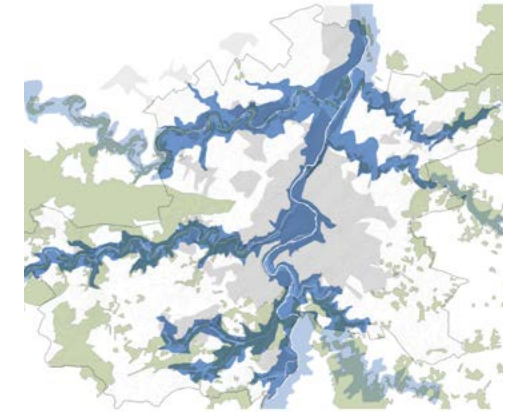
L'étude patrimoniale du territoire de l'agglomération de Grand Poitiers, engagée peu après la révision-extension du périmètre du Secteur Sauvegardé, traduit l'ambition politique d'étendre la réflexion à tout le territoire afin d'élaborer un outil réglementaire adapté pour la préservation et la mise en valeur de ses sept vallées comprenant un patrimoine bâti, naturel et paysager, dans une démarche de développement durable.

L'étude est structurée en deux phases : le diagnostic (élaboration du rapport de présentation) et la définition d'un outil réglementaire. Les outils pressentis étant le PLU patrimonial et/ou l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), la procédure et la structure du dossier

suivent dès le début les préconisations de la circulaire AVAP.

La première phase de travail a conduit à la mise en forme d'un cahier de présentation par vallée (5 au total) présentant les grandes particularités de chaque morceau de territoire en lien avec le cœur d'agglomération, ainsi qu'un recensement détaillé du patrimoine, les éléments identitaires de la vallée et les problématiques du secteur.

Le rapport de synthèse s'articule autour de trois parties (approche patrimoniale, approche environnementale, synthèse des approches) et les conclusions esquissent à la fois la stratégie réglementaire et des axes de projet pour la valorisation des vallées.

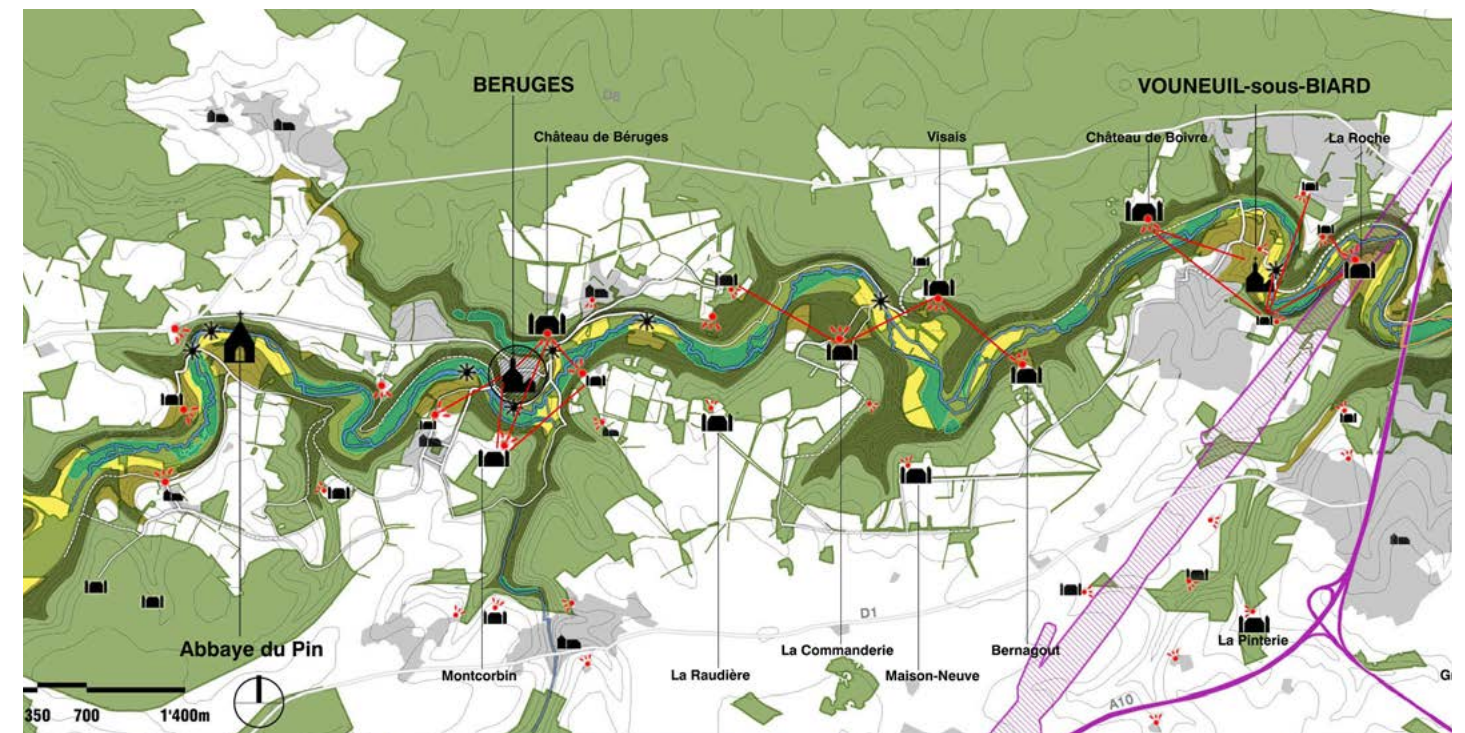


/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine et paysagère
+ Dossier réglementaire

/ Maîtrise d'ouvrage :
Communauté d'agglomération Grand Poitiers

/ Quelques chiffres :
25 000 hectares - 13 communes

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume** (AUP architectes-urbanistes)
avec : Phytolab, paysagistes
et Dominique Groleau, expert environnement



Vallée de la Boivre - Carte synthétique



PATRIMOINES

NANTES (44) | 2011 - 2015

Programme de restauration des galeries et façades

Le passage Pommeraye

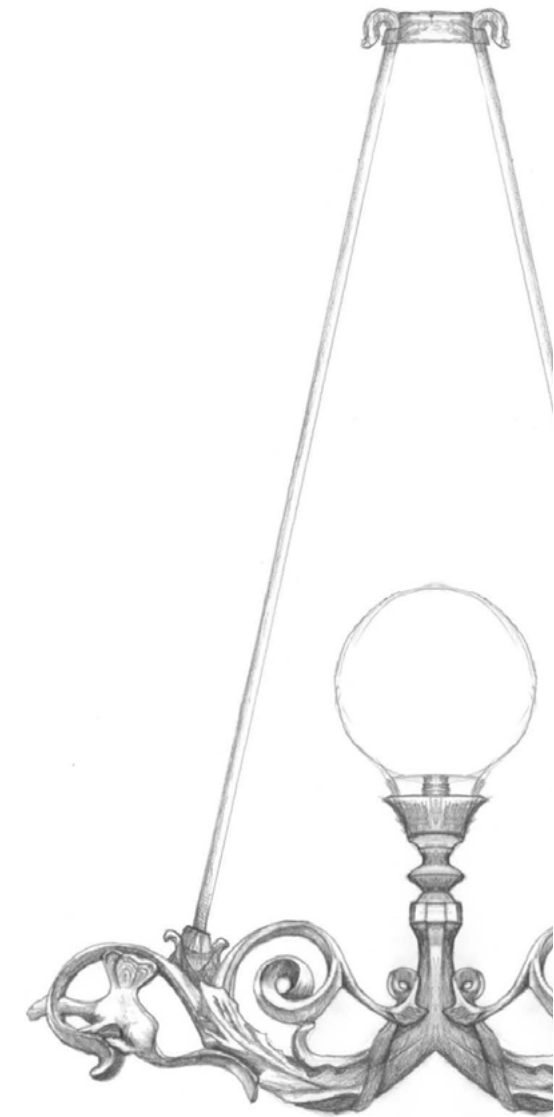
Le célèbre passage couvert de Nantes est traversé quotidiennement par des centaines de visiteurs et de Nantais. Construit sous le règne de Louis-Philippe entre 1840 et 1843, ce site emblématique est inspiré des passages parisiens très en vogue à l'époque, mais recèle une singulière particularité avec son dénivelé important générant un escalier monumental sur trois niveaux sous une grande verrière centrale. Connue pour ses galeries ouvertes au public, le passage est une copropriété privée qui comporte de nombreuses cellules commerciales, des logements et de nombreuses petites cours intérieures.

Cet ensemble architectural complexe n'avait pas connu jusque-là de programme de restauration globale. Notre travail a démarré par un important récolement de

la documentation existante, complété de plusieurs sondages in situ pour retrouver aussi précisément que possible les dispositions d'origine qui avaient parfois disparu sous les modifications successives (depuis 1940 en particulier).

Le projet de restauration s'est attaché à redonner au passage un état le plus proche possible des intentions d'origine des architectes Buron et Durand-Gasselín, en restituant, sur la base de la documentation, les matériaux, luminaires et éléments de décors.

Architectes de la copropriété du Passage Pommeraye depuis 30 ans, nous continuons aujourd'hui à suivre cet édifice à travers une mission d'assistance à la copropriété et une mission de conseil auprès des particuliers désireux d'effectuer des travaux.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Citya Nantes, syndic de copropriété avec les subventions de la DRAC Pays de la Loire et de la Ville de Nantes

/ Quelques chiffres :
4 500 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Line Weislo (dessin de restitution décors)
SNC Lavalin, Bureau d'Études techniques
Eric Huet, économiste de la construction



PATRIMOINES

NANTES (44) | 2012 - 2016

Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Centre historique de Nantes

Le centre de Nantes a bénéficié d'un Secteur sauvegardé dès 1972 couvrant une superficie de 120 hectares, l'un des plus grands de France à cette époque. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'origine a aujourd'hui plus de 30 ans et doit être révisé pour actualiser la connaissance et la protection du patrimoine (bâti et végétal) tout en laissant une large place à la dynamique de projets.

Le diagnostic initié en 2013 a été l'occasion de mettre l'accent sur la typologie de l'architecture pour mieux illustrer ce que sont les dispositions d'origine d'un immeuble ancien et pouvoir faire comprendre au public tout l'enjeu qui réside dans les détails de façades, les ouvertures, les décors, les volumétries intérieures, etc. Le diagnostic architectural a permis de faire ressortir la cohérence d'un patrimoine et de constituer ainsi un support pour expliquer, à tous, les règles du PSMV... De même, le plan historique a aussi été l'occasion d'engager une réflexion sur la forme de la ville, notamment sur la « visibilité » des enceintes urbaines gallo-romaine et médiévale et sur le statut des espaces qui correspondent aux anciens bras de la Loire et de l'Erdre. Autant de sujets qui ont amené à des propositions dans le cadre du projet réglementaire.

Le nouveau PSMV s'attache ainsi à répondre aux multiples enjeux d'un centre historique à savoir : Concilier l'histoire et la modernité - S'engager dans une écologie urbaine - Valoriser et faire évoluer le Secteur sauvegardé - Garantir l'équilibre des fonctions urbaines.

Les dispositions réglementaires sont complétées d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui définissent la philosophie d'intervention sur le Secteur

sauvegardé pour assurer une cohérence des aménagements avec l'histoire urbaine de Nantes et son identité architecturale. Ces OAP se concentrent essentiellement sur la « réparation » des deux grands traumatismes qu'a vécu la ville au XX^e siècle :

- Le premier, entre-deux-guerres, les complements de la Loire et de l'Erdre ont transformé les îles en îlots (Feydeau, Gloriette), et les voies navigables qui appelaient vers le large en voies de circulation automobile encombrées de trafic. Le nouveau PSMV devait donc définir le cadre d'interventions sur ces anciens bras de Loire, en définissant une ambition globale de revalorisation paysagère et en plaçant la végétation au service d'une meilleure lecture de ces grands vides autrefois occupés par le fleuve.

- Le second, en 1943, les bombardements ont laissé un certain nombre de brèches dont certaines seront reconstruites rapidement selon un plan de re-composition urbaine (par Roux Spitz) qui nous laisse de beaux ensembles d'architecture, d'autres sont reconstruites au coup par coup laissant des immeubles souvent sans articulation avec les immeubles anciens rescapés... Là encore, le nouveau PSMV devait s'attacher à définir les grandes lignes de re-composition urbaine.

De la même façon que la destruction des murailles de ville a engendré un embellissement de la ville, il s'agit aujourd'hui à travers le PSMV révisé et ses OAP de se donner un cadre ambitieux pour à la fois recoudre les espaces qui manquent de cohérence avec le reste du tissu urbain historique et pour constituer tout un réservoir de projets qui restent à inventer.

/ Contenu de la Mission :

Révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Nantes.

/ Maîtrise d'ouvrage :

DRAC Pays de la Loire

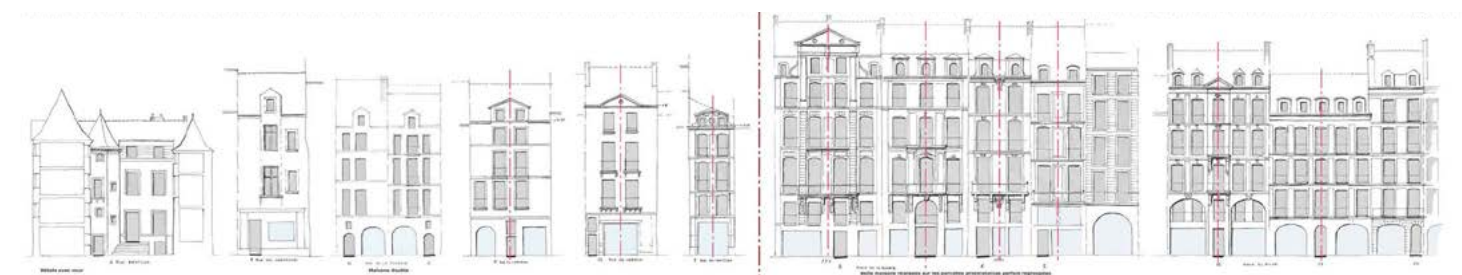
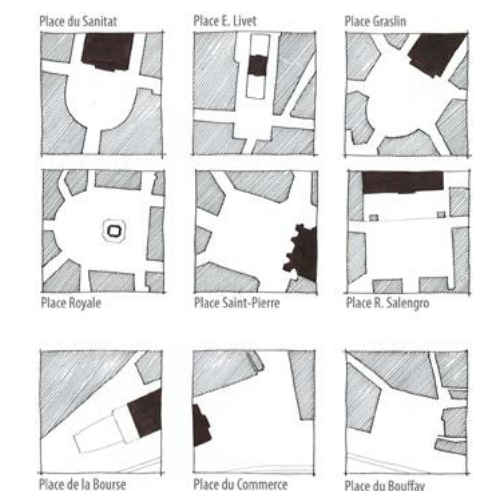
/ Quelques chiffres :

484 697 € d'études

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :

Agence **poume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : SCE (évaluation environnementale)
et Claude Figureau (biodiversité)

PLACES NANTAISES





PATRIMOINES

POITIERS (86 | 2006 - 2012

Révision et extension du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Centre historique de Poitiers

Le centre historique de Poitiers a bénéficié de la création d'un Secteur Sauvegardé dès 1966, dans la continuité des tout premiers PPSMV créés dans les années 1964 et 1965. Le périmètre originel de 47 hectares étendu à 61 hectares en 1970 et concerne les secteurs les plus riches en Monuments Historiques principalement sur les secteurs ou voies anciennes remarquables : la Cathédrale, la Grand'Rue et la rue de la Cathédrale, l'ancien enclos des Jacobins, le Palais Comtal et Notre-Dame-la-Grande, l'axe des rues de la Chaîne et Jean Bouchet et la rue de la Chaussée. L'ensemble du «plateau» de Poitiers a été particulièrement modifié par les années 1970-80-90, bien que la stratification historique y soit exceptionnelle.

Le nouveau périmètre de révision-extension du Secteur Sauvegardé est approuvé en 2012, proposant de mieux cerner le centre dans sa globalité (et notamment en incluant son hypercentre commercial) et rendre cette limite administrative

plus lisible dans le territoire, c'est-à-dire tout le plateau situé entre Clain et Boivre (jusqu'aux limites des boulevards ceinturant l'ancienne ville médiévale). La démarche de révision-extension est ambitieuse puisqu'elle consiste à étudier sur l'ensemble du nouveau Secteur Sauvegardé, qui couvre une surface de près de 183 hectares, un P.S.M.V. d'une nouvelle génération.

Les objectifs de la politique urbaine développée à travers le PSMV touchent :

- la sauvegarde du patrimoine bâti et du patrimoine naturel,
- la dynamisation des activités économiques par le renforcement des fonctions de centralité,
- l'accueil de nouvelles populations et la mixité sociale,
- la nouvelle organisation des transports,
- le renouvellement urbain,
- la mise en valeur des espaces publics.

Pour tous ces points, le PSMV définit des prescriptions contenues dans le plan polychrome et dans le règlement et des Orientations d'aménagement et de programmation (dite OAP) qui portent sur 4 thématiques : Paysage & biodiversité - Adaptations du patrimoine bâti - Renouvellement urbain - Mise en valeur du Secteur Sauvegardé.

/ Contenu de la Mission :

Révision- extension du PSMV de Poitiers.

/ Maîtrise d'ouvrage :

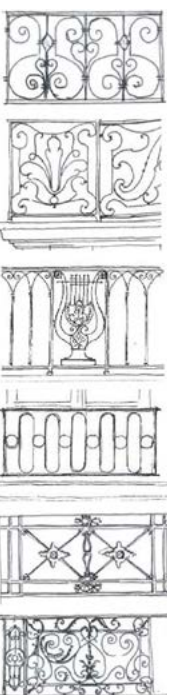
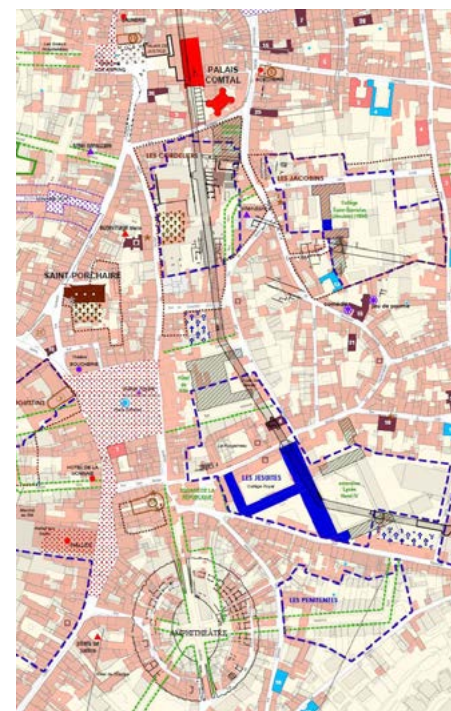
DRAC Poitou-Charentes

/ Quelques chiffres :

777 289 € HT d'études

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :

Agence **pau**me
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Phytolab (paysage)
Dominique Groleau (environnement)





04

NOUVEAUX QUARTIERS

La Fleuriaye I et II
Ria de Pornic
Vallon des Garettes
La Minais
Les Vignes Tranche 1
Boulevard Charles Gautier



**Projet primé en 2018
au Grand Prix des
« Green Solutions Awards »**

NOUVEAUX QUARTIERS

CARQUEFOU (44) | 1996 - 2007 | 2011 - ...
Extension urbaine sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

La Fleuriaye I et II

Ce projet constitue l'aboutissement du vaste projet technopolitain d'Atlantopole de l'agglomération nantaise. Pilote en matière environnementale dès l'origine de sa création dans les années 1990, le quartier de la Fleuriaye développe une démarche d'Eco-Quartier innovante, en s'appuyant sur les atouts de ce site déjà urbanisé et du site naturel qui s'ouvre sur le paysage préservé de la vallée de l'Erdre et forme une des limites de la ville de Carquefou.

Le quartier a été pensé à plusieurs échelles, depuis son contexte métropolitain jusqu'à l'échelle de l'habitant, en passant par son impact sur le territoire Carquefolien. Il regroupe ainsi 2 500 logements en habitat collectif et individuel, de nombreux bureaux d'activités tertiaires, et tout un programme d'équipements (squash & relais équestre notamment).

La trame verte existante a été la base de flexion et de composition du projet d'amé-

nagement, en révélant le bocage dense en place (y compris la présence de l'eau) et en restaurant le vaste parc du XIXe siècle. L'objectif était d'offrir aux habitants et usagers quotidiens un cadre de vie ancré dans la nature et le développement d'une biodiversité urbaine, permise par la conservation et la création de nombreuses continuités écologiques.

La Fleuriaye II a été lauréat, parmi dix quartiers et bâtiments français, pour le Grand Prix des « Green Solutions Awards » 2018, c'est la reconnaissance de cet aménagement comme une alternative qualitative aux lotissements classiques. Les trois « green solutions » qui ont été déterminantes pour obtenir ce prix : les aménagements respectant la biodiversité, la construction Passivhaus et l'installation de 15 000 m² de panneaux solaires, pour une couverture en énergie renouvelable supérieure à 100 %.



[Découvrir la vidéo](#)

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre urbaine
Mission complète pour la ZAC
(dossier de création et dossier de réalisation)

/ Maîtrise d'ouvrage :
Loire-Atlantique Développement,
anciennement SELA

/ Quelques chiffres :
Fleuriaye I : 65 hectares
et 12 000 000 € HT de travaux
Fleuriaye II : 37 hectares
et 9 300 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Phytolab, Paysagistes
Artelia, Bureau d'études techniques





NOUVEAUX QUARTIERS

PORNIC (44) | 2009 - ...

Requalification paysagère et extension urbaine sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Ria de Pornic

La Ria de Pornic se trouvait coupée en deux entre son vieux port et la vallée de la Haute Perche, qui accueillit successivement des chantiers navals, des conserveries puis fut délaissée et utilisée comme zone de remblai et de décharge plus ou moins contrôlée.

Le projet de ZAC consiste à reconquérir tout cet espace délaissé en aménageant le long du canal un pôle de loisirs en lien avec la nature.

Le projet prévoit la création d'un vaste parc de 13 hectares et prolongent les activités du centre de Pornic le long de la rive droite du cours d'eau (Pasino, hôtel, résidence de tourisme, habitat collectif) en encastrant le bâti dans la pente du coteau ouvert au Sud. Sur le coteau de la rive gauche, dominé par la voie ferrée, des opérations résidentielles

sont aménagées dans un environnement végétal conservant l'esprit de l'urbanisme balnéaire de Gourmalon.

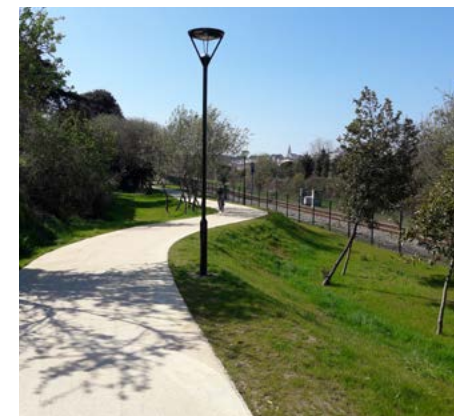
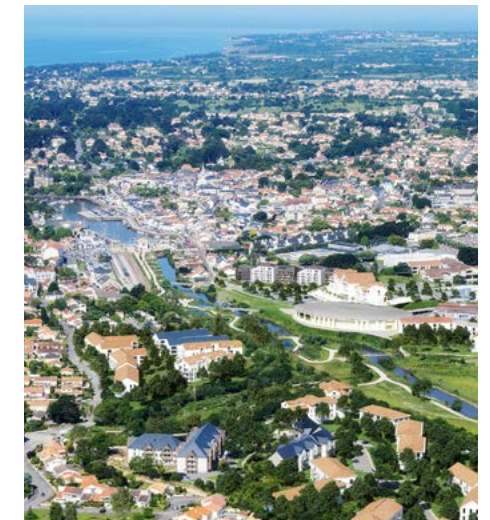
Cette ZAC permet de restructurer toute la desserte du centre de Pornic. Elle aménage, autour de la gare, un pôle d'échange multimodal, afin d'accueillir à terme le TGV. Des liaisons douces parallèles au canal sont réalisées pour désenclaver la vallée de la Haute Perche et relier les quartiers résidentiels aux équipements du centre et aux équipements scolaires du plateau. Une voie inter-quartier traversant la vallée et la voie ferrée met en relation les quartiers Sud et Nord de Pornic, afin de soulager la circulation sur le pont du 8 Mai 1945 (ancien moulin à marée). Cette opération permet enfin de réorganiser tous les accès à Pornic par la création d'une nouvelle entrée de ville.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre urbaine

/ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Pornic
SELA

/ Quelques chiffres :
37 hectares
21 000 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Interscène, Paysagiste
Artelia, Bureau d'études VRD





©Valérie Jonchery

PATRIMOINES

ORVAULT (44) | 2013 -

Extension urbaine sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Vallon des Garettes

L'objectif de la ZAC du vallon des Garettes (55 hectares dont 33 hectares aménagés) est de réaliser une extension du bourg vers le Vallon des Garettes et de relier au bourg la zone d'habitat qui s'est développée plus au nord.

Ce projet a été conçu et suivi à partir de 2006 par l'agence d'urbanisme Cap Urbain. Le groupement mené par notre agence a été fin 2013 pour assurer la maîtrise d'oeuvre de la suite des opérations.

Le programme, majoritairement résidentiel, prévoit à terme 850 logements. Des commerces, une médiathèque et un espace public piéton ont été réalisés sur la partie de la ZAC au contact du bourg. Un grand axe de composition urbain piétonnier,

nommé la promenade de l'Europe, part du centre-bourg vers le nord. Il traverse le secteur de la Frébaudière où sont réparties aux abords de la promenade de l'Europe des opérations résidentielles collectives. Cet axe s'arrête à l'approche du ruisseau du Raffuneau qui suit le fond du Vallon des Garettes.

La préservation des composantes paysagères et de la biodiversité du vallon ont été au cœur des orientations d'aménagement. La trame bocagère est conservée, les zones humides sont revitalisées et mises en valeur par l'aménagement de cheminements dans le vallon. Une voie primaire structure ce quartier et, par son raccordement à la rue du Raffuneau, anticipe le contournement futur du centre-bourg.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'oeuvre urbaine et opérationnelle.

/ Maîtrise d'ouvrage :
Nantes Métropole Aménagement

/ Quelques chiffres :
27 000 289 € HT de travaux
55 ha - 850 logements

/ Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : EGIS (BET VRD)
A PROPOS (Paysagistes)
G. Bordier (relai de chantier)





NOUVEAUX QUARTIERS

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44) | 2006 - ...
Extension urbaine sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

La Minais

Le projet urbain développé dans la Zone d'Aménagement Concerté de la Minais privilégie un parti d'aménagement fortement paysager. Il s'organise autour d'un vaste parc ouvert sur la route de Thouaré suivant le ruisseau de l'Islette. Il se compose le long d'une série de bassins, d'espaces boisés ou ouverts, propices à la promenade, aux jeux et à la détente. Les voies nouvelles structurantes et de desserte laissent elles aussi une large place aux éléments paysagers, plantations d'arbres de haute tige et haies arbustives.

Le programme repose essentiellement sur du logement. Une surface importante accueille ainsi de l'habitat individuel isolé. Néanmoins, d'autres formes de logement prendront place dans ce futur quartier : maisons individuelles groupées, maisons de villes, habitats intermédiaires et immeubles collectifs. Ils seront localisés à proximité du parc et des axes de transports en commun, route de Thouaré et voies nouvelles Est Ouest, afin de bénéficier au mieux des espaces publics et naturels.

L'objectif global soutenu par la commune et l'aménageur est bien d'accueillir dans un cadre largement végétalisé un ensemble de logements aux formes et typologies variées favorisant la mixité sociale.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète de la ZAC

/ Maîtrise d'ouvrage :
Loire-Atlantique Développement, anciennement SELA

/ Quelques chiffres :
18 000 000 € HT de travaux (estimation)
770 000 € HT de mission (**paume**)

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes)
avec : Phytolab, Paysagistes
SCE (BET infrastructure)





NOUVEAUX QUARTIERS

LES SORINIÈRES (44) | 2007 - 2012 | 2020 - ...

Extension urbaine sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Les Vignes Tranche 1

La ZAC des Vignes représente une zone d'environ 45 hectares située en arrière de zones pavillonnaires récentes. Il est prévu d'y construire environ 700 logements répartis entre maisons individuelles, maisons individuelles groupées, logements intermédiaires et collectifs en R+2+C ainsi que des équipements de services destinés à enrichir la vie des quartiers. Le parti d'aménagement consiste à structurer différentes unités de voisinages le long d'une coulée verte traversant la ZAC du Nord au Sud. Cette première tranche couvre une superficie de 4,3 hectares et comprend 120 logements principalement en maison individuelle.

Les aménagements mis en oeuvre, dans cette première tranche visent à minimiser les consommations de ressources naturelles et énergétiques de la tranche 1:

- une coulée verte traverse la tranche,
- limitation des itinéraires de transit,
- multiplication des cheminements doux,

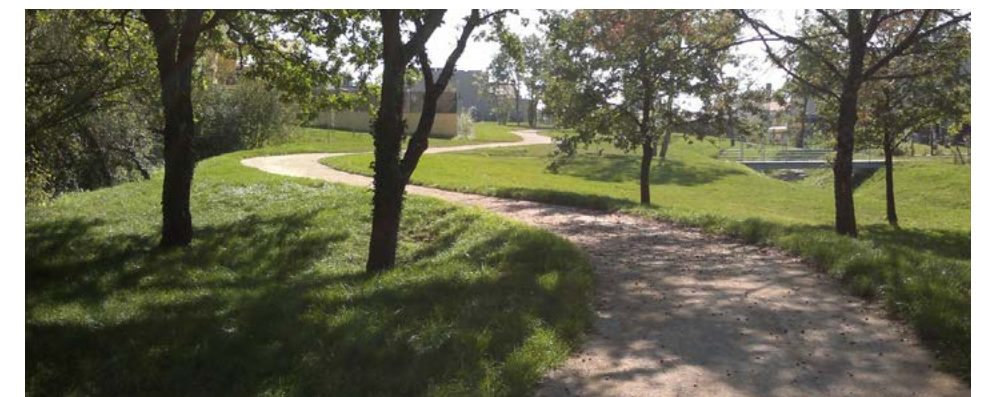
- aménagement d'une noue coulant vers les bassins d'orage
- pose d'éclairages autonomes dans la coulée verte,
- conservation des espaces boisés et de la plus part des arbres existants,
- obligation de la mitoyenneté des maisons,
- fourniture de cuves de récupération des eaux de pluie pour chaque terrain à bâtir,
- des orientations efficaces des bâtiments par rapport au soleil,
- des ouvertures en façade de grandes dimensions.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète de la ZAC

/ Maîtrise d'ouvrage :
Loire-Atlantique Développement, anciennement SELA

/ Quelques chiffres :
1 430 000 € HT de travaux (tranche 1)
15 hectares de superficie (tranche 1)

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : Phytolab, Paysagistes
A3GI / SCP Laurent&Millet
(géomètre+BET VRD)





©Valérie Jonchery

NOUVEAUX QUARTIERS

SAINT-HERBLAIN (44) | 2008 - 2012 | 2012 - ...
Renouvellement urbain sous forme de Zone d'aménagement Concerté (ZAC)

Boulevard Charles Gautier



Une ébauche de plan guide a permis de définir un cadre général pour l'aménagement du secteur compris entre Ar Mor et le rond-point Abel Durand. Il résulte de l'ensemble des objectifs de développement fixés par Nantes Métropole et la ville de Saint-Herblain et a pour caractéristiques :

- Un boulevard urbain paysager, rythmé par des « placettes »,
 - Des aménagements pour assurer une vitesse limitée à 50km/h,
 - Des liaisons entre les quartiers,
 - Un front bâti affirmé le long de l'axe,
 - Un équipement public au cœur du projet,
 - Des espaces verts de transition entre les nouveaux logements et l'habitat existant.
- Le boulevard est requalifié en une voie à double sens intégrant un site propre axial de transport en commun : le Chronobus. Les carrefours existants sont adaptés et de nouveaux « points d'échanges » sont créés pour une circulation apaisée et conforter la place des modes doux et des piétons.



La couture des tissus urbains attendue depuis des années au travers de différents projets de ponts, de passerelles au-dessus du boulevard voit ici son accomplissement dans un projet urbain « à niveau » où tous les modes de déplacement peuvent cohabiter.

/ Contenu de la Mission :

Étude urbaine
+ Maîtrise d'œuvre urbaine
+ Concertation

/ Maîtrise d'ouvrage :

Nantes Métropole

/ Quelques chiffres :

20M € HT de travaux
110 000 m² de SP
850 logements
1,24 kilomètre de longueur

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :

Agence **paume**
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : ARTELIA, bureau d'études techniques
BAP, Paysagiste
Mobilités, expert en déplacements



05

ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Plan-guide de Sucé-sur-Erdre
Centre-bourg de Fontevraud-l'Abbaye
Port de La Turballe
Route de Clisson
Site classé du Gois : île de La Crosnière



ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

SUCÉ-SUR-ERDRE (44) | 2020 - 2023
Plan-guide à l'échelle du territoire communal

Cette étude urbaine et paysagère a pour objectif de définir une stratégie de développement et de préservation du cadre de vie sur le long terme. La proposition a consisté à élaborer un plan-guide qui permette d'imaginer l'avenir de Sucé-sur-Erdre, pour les 20 à 30 années à venir et de révéler les potentialités de la commune pour se développer de façon durable.

L'écriture du projet urbain s'est appuyée sur trois ateliers participatifs permettant de faire émerger les attentes des élus vis-à-vis des grands enjeux urbains. Une programmation urbaine a ainsi pu être traduite en grandes orientations, en principes urbains généraux, portant une vision globale à l'échelle du territoire communal.

Emergeant fortement des ateliers, la qualité de vie est très appréciée sur la commune de Sucé-sur-Erdre, grâce à l'Erdre, ses rives, et cet ensemble paysager naturel et préservé (site inscrit dès 1971 et site classé en 1998), qui consacre le caractère exceptionnel de la vallée de l'Erdre. Cette identité d'«escal-nature» est donc mise en avant dans la structure même du plan-guide :

- Sucé-sur-Erdre, **la ville nature**
- Sucé-sur-Erdre, **la ville douce**
- Sucé-sur-Erdre, **la ville attractive.**

Ces trois axes regroupent et répondent aux cinq thèmes majeurs des territoires :

- l'habitat et les formes urbaines,
- le paysage,
- le renouvellement et les disponibilités foncières,
- les déplacements et les mobilités,
- le développement économique de la commune.

Les fiches-actions qui ont été créées sont, d'une part, thématiques, abordant des notions générales à mettre en œuvre sur la commune, telles que organisation du développement urbain, formes et intensités urbaines, développement économique et pistes à envisager,... Et, d'autre part, des fiches-actions sectorielles, beaucoup plus opérationnelles, prennent la forme d'OAP qui pourront être intégrées dans la révision du PLUi.

Ainsi, le plan-guide vise à définir un cadre cohérent dans lequel vont prendre place les projets à venir en préservant la qualité du cadre de vie, tout en intégrant l'intensification urbaine nécessaire, au travers de nouvelles formes urbaines. Il vise également à sensibiliser élus et acteurs du territoire, aux grands enjeux de demain tels que l'artificialisation des sols, la densification, et les formes urbaines.

/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine, plan-guide à l'échelle du territoire communal

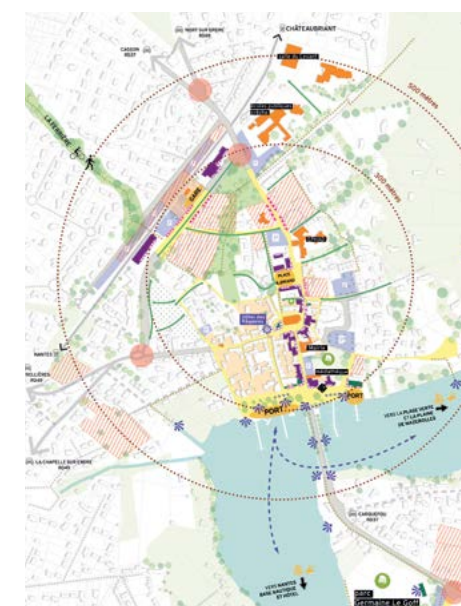
/ Maîtrise d'ouvrage :
Sucé-sur-Erdre

/ Quelques chiffres :
73 850 € HT d'étude
Aire urbaine : 360 ha

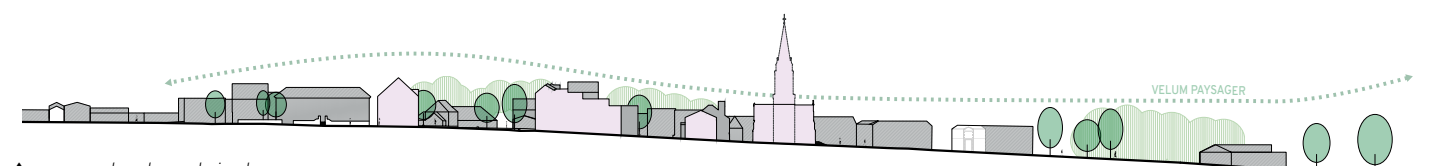
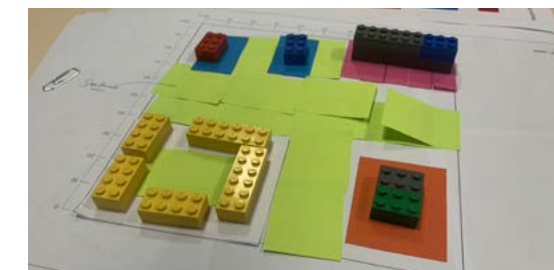
/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume**
Denis Lochmann Consultant
Egis



↑ ruptures et continuités autour de l'aire urbaine



↑ plan-guide graphique du centre-ville



↑ conserver le velum urbain et paysager



ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Fontevraud l'Abbaye (49) | 2020

Plan-guide pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs de l'abbaye

Centre-bourg de Fontevraud-l'Abbaye

Abbaye de seconde génération qui a fortement marqué la diffusion de la pensée chrétienne le long du val de Loire, le site de Fontevraud est emblématique des espaces culturels du Val de Loire. La problématique de l'accueil des visiteurs et notamment du stationnement de cet espace historiquement bâti (ou mis en culture) nécessitait d'être analysée à une échelle plus large, qui intègre les deux dimensions immatérielles de cet espace : spirituel et culturel.

Cette étude propose une réflexion globale de valorisation de l'ensemble de la commune de Fontevraud-l'Abbaye, à partir du site de l'abbaye et de ses abords empruntés par les visiteurs de l'abbaye. L'étude aborde, sous un angle patrimonial, la question de la qualité de l'accueil des visiteurs dans le but de valoriser leur parcours et apporter une plus-value à l'expérience de visite. Le

stationnement est donc une des données d'entrée parmi d'autres, pour construire une vision d'ensemble des supports de mise en valeur du site.

Ce plan-guide a l'ambition de donner tous les ingrédients qui permettraient de mettre en lumière et d'animer la complémentarité de l'abbaye avec son bourg, à travers un dessin qui va au-delà des réponses fonctionnelles. Il présente une vision d'ensemble plaçant au centre la synergie entre Abbaye et bourg, que le visiteur doit ressentir dans le chemin qu'il parcourra depuis l'endroit où il stationne jusqu'au porche de l'Abbaye, et inversement. Il vient fixer un cadre structurant de grands principes d'organisation spatiale et urbaine, sans pour autant figer le projet dans une image trop précise.

/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine et paysagère

/ Maîtrise d'ouvrage :
DRAC Pays de la Loire

/ Quelques chiffres :
200 000 visiteurs annuels (abbaye)

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume** (AUP architectes mandataires)
avec : Phytolab (paysagistes)
EGIS (stationnement)





ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

LA TURBALLE (44) | 2018
Étude urbaine portant sur l'interface ville-port

Port de La Turballe

Le conseil départemental de Loire-Atlantique envisage de profiter de l'arrivée de la maintenance des éoliennes en mer à La Turballe pour lancer un vaste projet d'aménagement de 43 millions d'euros pour permettre à toutes les activités maritimes (pêche, plaisance...) de se développer.

EGIS Port a été retenu en tant qu'assistant à la Maîtrise d'ouvrage pour préparer les consultations de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements. Cette étude comportait, pour l'agence, un diagnostic sur les espaces publics en interface de la ville et du port et l'animation d'une concertation publique.

Le diagnostic a permis d'évaluer et d'anticiper l'impact des futurs aménagements du port sur le centre-ville de la Turballe et d'identifier les opportunités d'aménagement du centre et du port qui préserveront ou amélioreront la qualité de vie du centre-ville, le bon fonctionnement du port et la mise en valeur des activités portuaires pour les Turballais et les visiteurs.

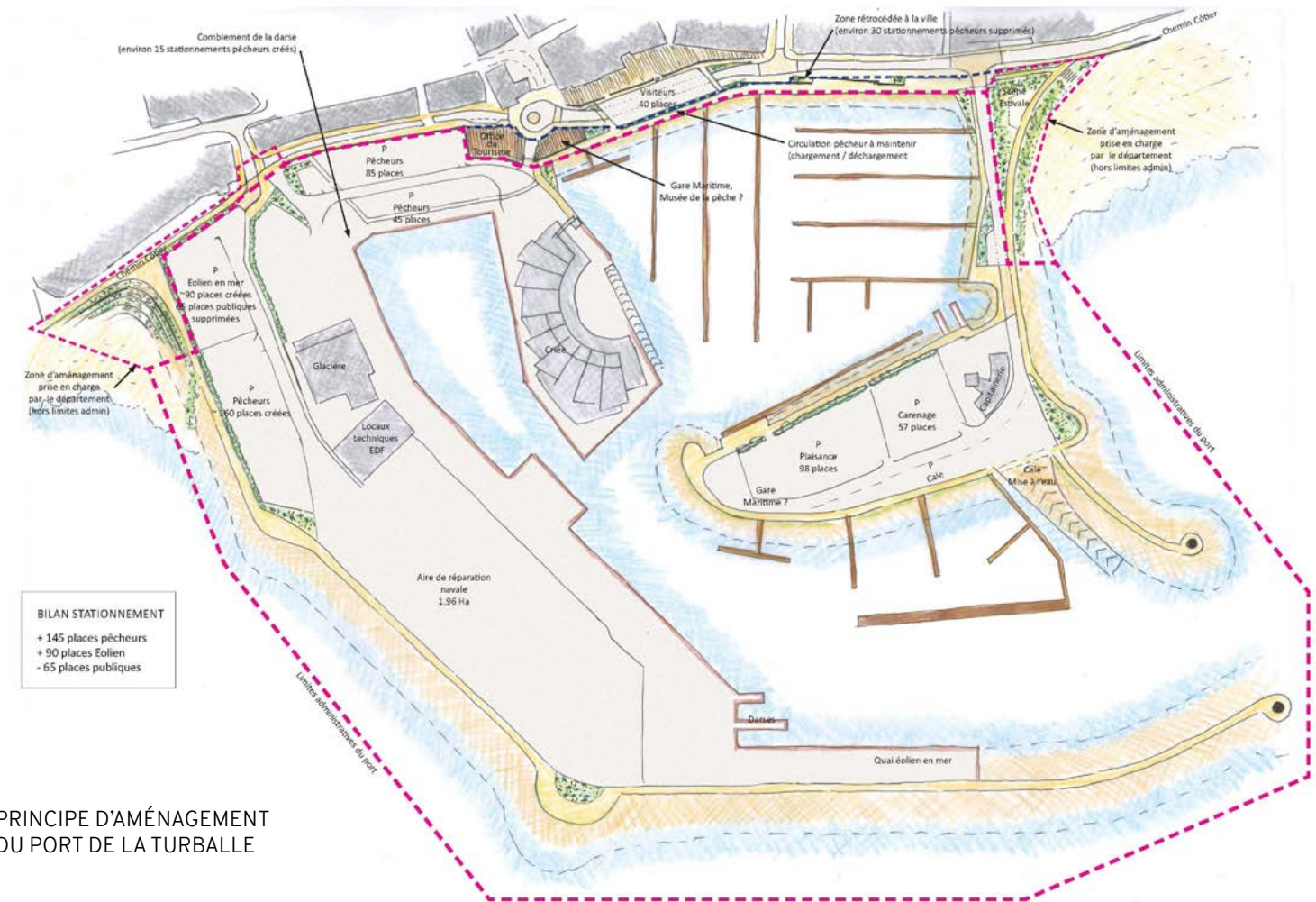
Pour cette étude, le regard est principalement placé depuis la ville à regarder vers le port.

/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine + Concertation

/ Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Départemental de la Loire-Atlantique
Ville de La Turballe

/ Quelques chiffres :
--

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pau**me (AUP architectes-urbanistes)
avec : Egis Port, mandataires



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT
DU PORT DE LA TURBALLE



ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

NANTES MÉTROPOLE (44) | 2016-2017

Étude urbaine pour les mutations à venir de la route de Clisson,
sur les communes de Nantes, Saint-Sébastien-sur-Loire et Vertou

Route de Clisson

Cette étude urbaine a pour objet de déterminer les conditions de mutation, à court, moyen et long termes, de la route de Clisson, axe de 6 kilomètres de long et emprunté par 15 000 véhicules par jour, partant de la Loire et s'éloignant du centre de la métropole nantaise vers le sud-est : axe d'entrée historique de Nantes.

Il s'agit de transformer cette route en un boulevard urbain de qualité partagé par différents modes de déplacement, ponctué de polarités pour une ville de courtes distances.

Cette étude s'est traduite par :

- un diagnostic de l'axe,
- des scénarios et un schéma prospectif de renouvellement urbain,
- des actions à mettre en œuvre sur les secteurs à enjeux.

Le schéma prospectif développe une approche urbaine et paysagère organisée en 4 séquences avec chacune sa centralité et traduisant une évolution progressive d'un caractère urbain à un caractère paysager.

Le projet urbain cohérent, équilibré et durable pour la route de Clisson ainsi défini a été traduit dans le Plan Local de l'Urbanisme Métropolitain approuvé en 2018.

/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine

/ Maîtrise d'ouvrage :
Nantes Métropole

/ Quelques chiffres :
6 kilomètres de long
155 000 € HT d'études

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pau**me
(AUP architectes-urbanistes mandataires)
avec : A 360°, Paysagistes
Egis, Bureau d'études VRD & Déplacements





ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

BEAUVOIR-SUR-MER (85) | 2018 - 2020

Étude patrimoniale de l'île de La Crosnière et orientations de gestion pour le site classé

Site classé du Gois : île de La Crosnière

Le passage du Gois est un lieu emblématique et renommé du littoral vendéen. Il forme avec le polder de Sébastopol et l'île de La Crosnière un ensemble exceptionnel, classé au titre des sites par le décret en Conseil d'État du 2 novembre 2017. Cette étude s'inscrit dans la continuité de cette procédure de classement qui consacre le caractère exceptionnel de ce paysage et a pour objectif d'assurer la protection et la conservation du site en tant qu'élément du patrimoine national.

Les études préalables au classement du site, ont permis de mettre en lumière l'intérêt patrimonial des polders des XVIII^e et

XIX^e siècles et leur influence sur la physionomie et l'histoire du passage Gois. Le classement instaure un régime de protection spécifique qui soumet désormais toute évolution du site à autorisation spéciale.

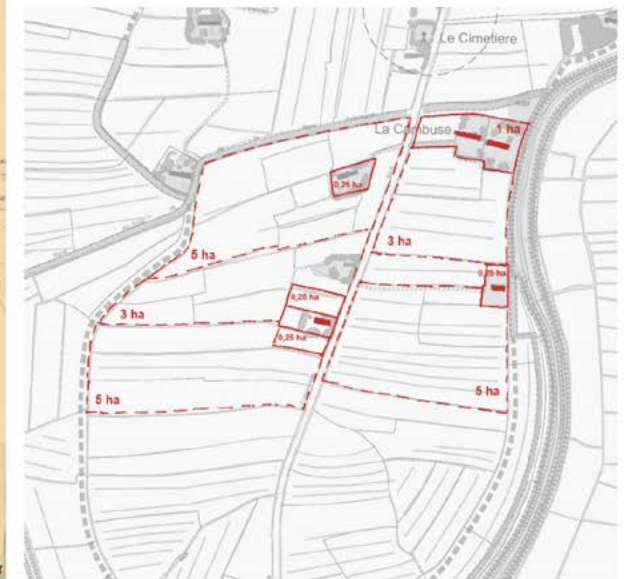
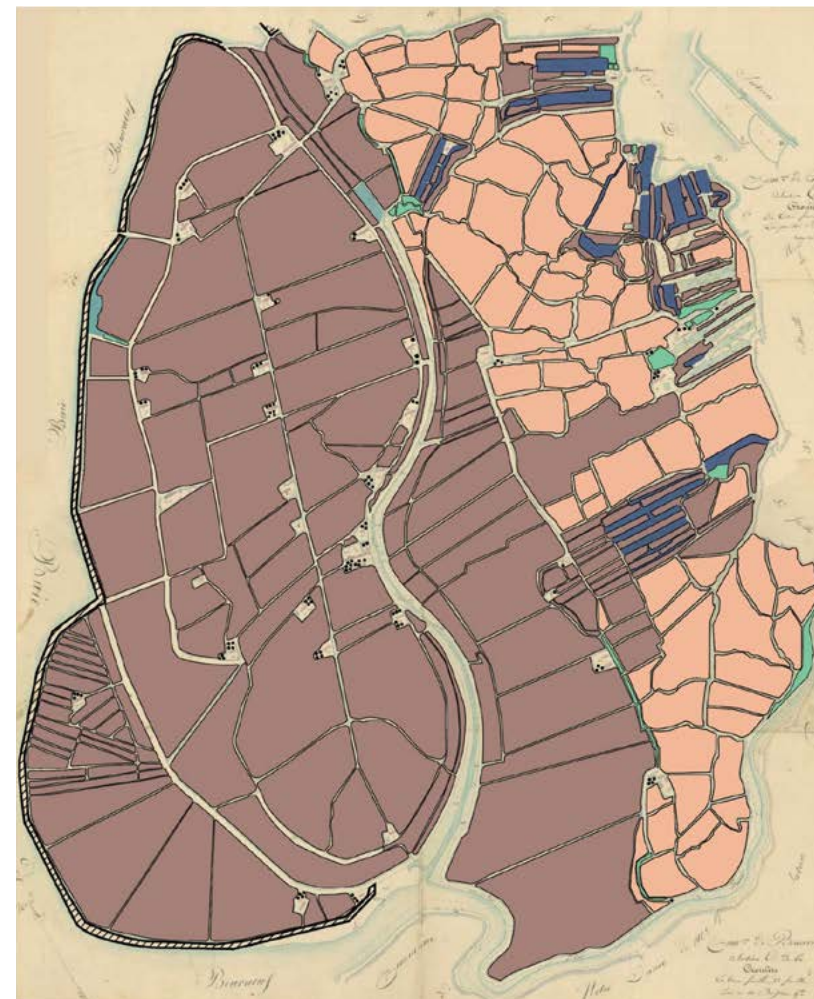
Afin d'être mieux à même d'accompagner les porteurs de projet dans leur demande d'autorisations, et dans le cadre du projet d'OGS (Opération Grand Site) envisagé par le département de la Vendée, la DREAL souhaitait par cette étude approfondir et compléter les éléments de connaissance sur l'histoire du paysage et la sensibilité patrimoniale de l'île de La Crosnière.

/ Contenu de la Mission :
Étude urbaine et paysagère

/ Maîtrise d'ouvrage :
DREAL Pays de la Loire

/ Quelques chiffres :
superficie de l'île : 445 hectares

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **poume** (AUP architectes mandataires)
avec : Chroniques conseil, consultant histoire
et SERAMA, bureau d'études en hydraulique



UN PARCELLAIRE HISTORIQUE

- Terres
- Prés
- Pâtures
- Marais salant / métières et tesselier
- Vergers
- Diques et anciens digues

Cadastrés napoléonien et interprétation de l'état des sections pour déterminer l'usage des soies en 1831



06

ARCHITECTURES, OUVRAGES D'ART ET MOBILIERS URBAINS

Extension du parking P+R de la Neustrie
& pôle d'échanges
Passerelle de la gare de Clisson
Passerelle piétonne de la porte de Rezé
Mobiliers urbains



ARCHITECTURES, OUVRAGES D'ART ET MOBILIERS URBAINS

BOUGUENNAIS (44) | 2017 - 2021
Parc de stationnement et pôle d'échanges

Extension du parking P+R de la Neustrie & pôle d'échanges

Le site de la Neustrie s'affirme comme l'un des principaux pôles d'échanges de l'agglomération où 4 modes de transport s'entremêlent et se répondent pour permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de se déplacer facilement, sans contrainte de stationnement, en tout point du territoire proche, urbain et péri-urbain.

Le parc de stationnement de 783 places en ouvrage devient un EDIFICE INTERMODAL dans lequel l'avent des quais s'affirme comme un prolongement du bâtiment, avec une même écriture architecturale. La structure générale est recouverte d'une « peau » constituée de lames verticales blanches laquées en tôle déployée, qui, au-delà de son rôle de ventilation naturelle, offrira une image légère et élégante.

Cette volumétrie imposante a été conçue pour s'intégrer de manière aimable dans son environnement par :

- Ses formes courbes : la façade rue de la Neustrie qui accompagne la rampe hélicoïdale d'accès aux différents niveaux, les deux autres angles face à la rue Christophe Colomb,
- Le séquençage paysager de ses façades par la création de « découpes » végétales toute hauteur dans lesquelles prennent place des patios plantés d'arbres,
- Une mise en couleur « chaleureuse » des patios reflet de la signalétique intérieure du parking et de l'ambiance ainsi créée.

/ **Contenu de la Mission :**
MOE complète

/ **LAURÉAT CONCOURS :**
Juin 2017 (MOE complète, SSI, SYN)

/ **Maîtrise d'ouvrage :**
Nantes Métropole - Service BATI

/ **Quelques chiffres :**
799 500 € HT de mission
dont AUP 154 000 € HT
9 350 000 € HT oct. 2016 de travaux

/ **Équipe de maîtrise d'œuvre :**
IDOM (architectes ingénieurs mandataires)
Agence **pume** (architectes-urbanistes)
CMB (économiste)



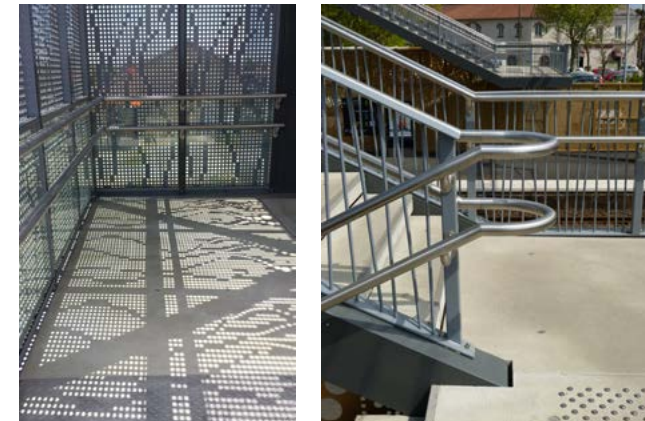


ARCHITECTURES, OUVRAGES D'ART ET MOBILIERS URBAINS

CLISSON (44) | 2010 - 2013

Création d'une passerelle et mise en accessibilité PMR des quais de la gare de Clisson

Passerelle de la gare de Clisson



Outre le franchissement total du faisceau ferroviaire, la réalisation de cette passerelle a pour objectif de permettre l'accès PMR et sécurisé sur chacun des quais, et d'offrir une alternative d'accès par la rue de la Mare Rouge aux quais et bâtiment voyageur.

La conception s'appuie sur une forte identification ferroviaire par son écriture architecturale type poutre Warren et sa structure métallique.

Les principales caractéristiques de cette passerelle sont :

- Les parois verticales réalisées en tôle perforée aux motifs verticaux suggérant les vapeurs des cheminées des anciennes locomotives,
- Une distinction de couleur entre les parois des sas d'acier (couleur dorée) et de la passerelle (couleur alu) pour « alléger » l'architecture,
- Les cages d'ascenseurs transparentes,
- La couverture totale de la passerelle réalisée en zinc.



La conception a privilégié une écriture structurale sobre associée à une traduction fonctionnelle des usages. Elle s'intègre parfaitement dans la composition urbaine et architecturale de la gare de Clisson et de son environnement.

/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Réseaux Ferrés de France
Communauté de communes de Clisson

/ Quelques chiffres :
Caractéristiques de la passerelle : portée totale de 68 mètres, largeur utile de 3 mètres, hauteur libre sur voie : 6,47 mètre
2 390 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pau**me (AUP architectes-urbanistes)
avec : SNCF Ingénierie, bureau d'études ouvrages d'art



ARCHITECTURES, OUVRAGES D'ART ET MOBILIERS URBAINS

REZÉ (44) | 2014 - 2019

Requalification de la porte de Rezé et construction d'une passerelle piétonne

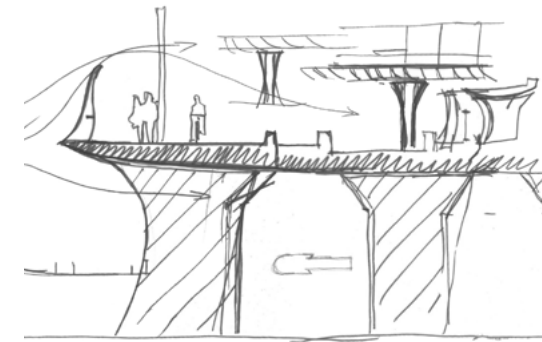
Passerelle piétonne de la porte de Rezé

La solution retenue est la réalisation d'un ouvrage de franchissement parallèle et juxtaposé à l'ouvrage existant avec les mêmes axes d'implantation des piles et culées. Cette disposition optimise le coût de l'ouvrage grâce à une épaisseur de tablier moindre des ouvrages et de leur raccordement avec la voirie et les continuités douces (piétons et vélos), en site propre, de part et d'autre entre le boulevard Ernest Sauvestre et la route des Sorinières.

Le parti architectural de l'ouvrage est né de l'aérodynamisme nécessaire pour assurer la fonction de protection aux vents recherchée et faciliter l'écoulement des vents. L'ouvrage se présente comme le bord d'attaque d'une aile d'avion avec un «volet» d'empennage pour dévier le flux du vent. Les piles absorbent l'effet du vent par cette forme incurvée, prolongement de la sous-face du tablier comme si le vent glissait sous le tablier et «incurvait les piles».

Cette forme «avant» vient en surépaisseur par rapport au dessin «arrière» de la pile qui reprend le dessin et l'inter-distance des piles précédentes comme si cette pile venait se «clipper» sur une pile existante tel un «bouclier».

Les «volets», d'une hauteur de 2,50 mètres épousent une forme souple de S, correspondant à l'écoulement du flux dédié aux modes doux. Ils offrent aussi la possibilité d'apercevoir le paysage au travers de formes découpées vitrées, permettant d'assurer le confort au vent et de se sentir bien sur l'ouvrage par la perception globale de l'environnement. Ces éléments, en béton fibré ultra-haute performance (bfup), de faible épaisseur, présentent l'intérêt d'une très grande pérennité avec un entretien limité. Ils sont maintenus par des «brcons» en acier fixés sur le tablier tous les 1,50 mètres environ.



/ Contenu de la Mission :
Maîtrise d'œuvre complète

/ Maîtrise d'ouvrage :
Nantes Métropole

/ Quelques chiffres :
2 475 000 € HT de travaux

/ Équipe de maîtrise d'œuvre :
Agence **pume** (AUP architectes-urbanistes)
avec : Egis, bureau d'études VRD
et ouvrages d'art



Mobiliers urbains



0



1



2



3



4



5



6

- 0. Luminaire Bellevue, Yves STEFF
- 1. Station Duchesse Anne, tramway ligne 1, Nantes, 2018
- 2. Station des gares d'Angers, tramway ligne 1, Angers 2011
- 3. Protection des têtes d'arrosage, avec l'artiste Nicolas Fedorenko, extension ligne 1 de tramway, Nantes, 1999
- 4. Fontaine, place du Ralliement, Angers
- 5. Protection des têtes d'arrosage tramway ligne A, Angers, 2011
- 6. Grille d'entrée, avec l'artiste Bozo, Place des droits de l'homme à Rezé

ARCHITECTURES,
OUVRAGES D'ART
ET MOBILIERS URBAINS



7



8



7



9



10



11

- 7. Banc et miséricorde, station de tramway, Ligne A, Angers, 2011
- 8. Mât de station de tramway, ligne A, Angers, 2011
- 9. Luminaire, place Royale, Nantes, 2011
- 10. Pot à arbustes, place du Ralliement, Angers, 2011
- 11. Pot à arbustes, place royale, Nantes

ARCHITECTURES,
OUVRAGES D'ART
ET MOBILIERS URBAINS



12



13



13



12

12. Procession de personnages en potelets de fonte, en lien avec l'artiste Nicolas Fedorenko, Place de la Collégiale, Guérande, 2007

13. Incrustation lumineuse au sol et grille, Place de la Collégiale, Guérande, 2007



14



14



15

14. Vasques à plantes et luminaires place Graslin, Nantes, 2013
15. Grille d'acodrain, place Graslin, Nantes, 2013



paume^{*}
VILLES, PAYSAGES & MOBILITÉS

28 rue du Calvaire
44000 Nantes
02 40 20 15 47

agence **paume**.com